

1914 • 1918

LES
MONUMENTS
AUX MORTS
D'EMILE
ANDRÉ
LEROY

UN PATRIOTISME

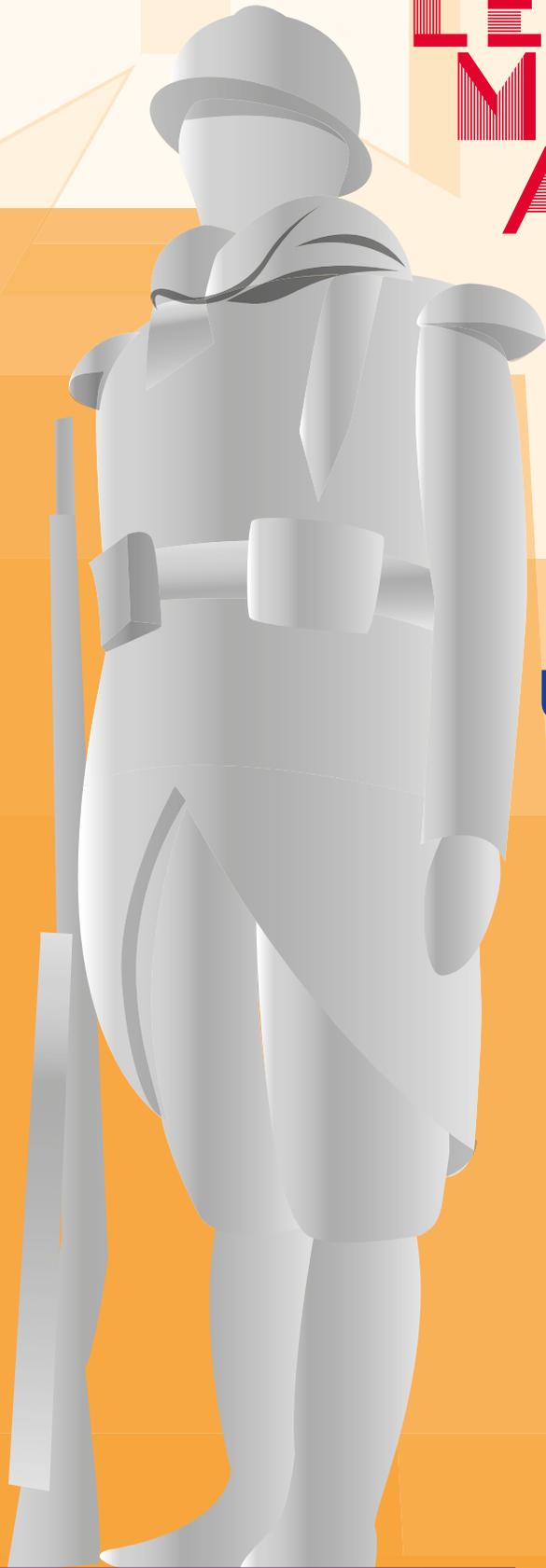
10 NOV. - 12 DÉC. 2018

ART DÉCO

BAIE-MAHAULT • BIBLIOTHEQUE
PAUL MADO

EN GUADELOUPE

PETIT-CANAL • MAIRIE



**Les monuments
aux morts
d'Émile André Leroy**

Un patriotisme Art déco en guadeloupe

**Exposition Baie-Mahault & Petit-Canal
10 novembre - 12 décembre 2018**

Préface du Préfet de la Guadeloupe

Avec cette exposition dédiée aux monuments aux morts du sculpteur Émile André Leroy, la Direction des affaires culturelles de Guadeloupe (DAC) a souhaité marquer la dernière année des célébrations du centenaire de la Première Guerre mondiale et mettre en lumière le travail de recensement et de protection entrepris sur ce thème par ses services.

Initiée en 2013 avec le monument aux morts des Abymes, l'étude s'est étendue les années suivantes à l'ensemble du corpus des monuments guadeloupéens. La phase de documentation et de recherche a été conduite sur le terrain et en archives, bien que celles-ci se soient révélées très lacunaires. Elle s'est accompagnée d'une étude du contexte historique, politique et social de l'édification de ces monuments, nécessaire à une bonne compréhension du rapport de la population à ce patrimoine singulier. Favorisés par l'actualité de la commémoration, ces travaux ont donné lieu à des communications qui leur ont donné de la visibilité, en particulier lors du colloque organisé par la Société d'histoire de la Guadeloupe en 2014. Il en a découlé l'identification de huit ouvrages parmi les plus remarquables, qui ont été inscrits au titre des monuments historiques en 2018.

La phase d'étude a révélé une documentation très riche pour deux monuments, ceux de Baie-Mahault et de Petit-Canal, réalisés par le sculpteur métropolitain Émile André Leroy, Prix de la Guadeloupe 1933. Son séjour en Guadeloupe intervient dans la période de reconstruction qui succède au cyclone de 1928 et dans le contexte des célébrations du Tricentenaire du rattachement des Antilles à la France. Le soldat Noir qu'il a réalisé pour la ville de Baie-Mahault, particulièrement remarquable, a été l'élément déclencheur du projet.

L'exposition a été distinguée par l'attribution du label « Centenaire » accordé aux projets les plus innovants et les plus structurants pour les territoires. Elle favorise la rencontre de plusieurs disciplines – l'histoire, l'histoire de l'art et l'histoire sociale. Les axes développés visent à expliquer la participation des Guadeloupéens à la Grande Guerre, évoquer les formes de sa commémoration sur le territoire, mais également à mettre en avant la personnalité artistique d'Émile André Leroy dans le contexte particulier des années 1930 en Guadeloupe.

Le projet a été pensé sur un mode collaboratif. Dans la perspective de rétablir le lien entre les monuments et à la population, les communes de Baie-Mahault et de Petit-Canal ont été invitées à prendre une part active à sa réalisation. Ainsi, avec l'appui d'historiens et d'enseignants bénévoles, et grâce la numérisation massive des archives relatives à la Grande Guerre dans le cadre du Centenaire, des recherches ont été menées sur les soldats décédés. Elles ont permis de retracer les parcours individuels des morts pour la France de ces deux communes et d'identifier ceux dont les noms avaient été oubliés. Des outils pédagogiques spécifiques ont également été élaborés pour permettre une exploitation complète et facilitée du parcours.

Enfin, grâce à la transversalité des services de la Direction des affaires culturelles, une dimension supplémentaire a été donnée à l'exposition avec le projet « Mémoire de poilus de Guadeloupe – Jis an diznèf », porté par la compagnie Palémanlou. À partir du collectage des témoignages recueillis auprès des descendants de poilus originaires des deux communes, la compagnie fera naître un récit conté, chanté et mis en musique, qui sera présenté en deux temps avec le soutien de l'Archipel Scène nationale.

La société guadeloupéenne, parcourue par les questions de citoyenneté et de rapport à l'État, trouvera peut-être dans cette exposition des éléments qui nourriront ses réflexions. Cette dernière contribuera quoi qu'il en soit à redonner du sens à la mémoire de 14-18 en Guadeloupe, mémoire qui s'est progressivement éteinte avec la disparition des derniers survivants. Elle doit permettre aussi de garder à l'esprit que lorsque la mémoire s'étiolle, que les derniers témoins des massacres se sont tus et ont été oubliés, « *la raison s'éclipse et des hommes reviennent propager le mal* » (Olivier Guez).

Philippe GUSTIN

Les soldats Baie-Mahautiens morts pour la France

NOM et Prénom	Commune et date de naissance	Dernier régiment connu et grade	Localisation du décès	Date et causes du décès
ANDRESE Maxime Hervé	Baie-Mahault 3 juin 1896	56° RIC soldat de 2 ^e classe	Vakufkoj, actuellement Popolzuni (Grèce)	16 octobre 1916 – blessures de guerre
BIZET Adolphe Elie	Baie-Mahault 23 avril 1896	36° RIC soldat de 2 ^e classe	Royaumont (Val d'Oise)	19 juillet 1916 – blessures de guerre
CALIXTE Edmé	Baie-Mahault 25 mai 1898	7° RA soldat	Auxerre (Yonne)	2 septembre 1919 – maladie contractée en service
CLERAMBAULT Pierre	Lamentin 23 septembre 1892	1 ^{er} RMA soldat de 1 ^{ère} classe		14 juin 1915 – tué à l'ennemi
DANCOURT Saint Jean	Baie-Mahault 12 mai 1898	Compagnie d'Infanterie Coloniale de la Martinique – soldat	Fort-de-France (Martinique)	29 juin 1917 – broncho-pneumonie
DUCOUDRAY Anatole Louis Marie	Baie-Mahault 17 décembre 1877	306° RI lieutenant	Vailly-sur-Aisne (Aisne)	30 octobre 1914 – tué à l'ennemi
DURPES Saint-Just	Baie-Mahault ?	BICM soldat	Fort-de-France (Martinique)	8 septembre 1918 – maladie contractée en service
FLASSON Gratien	Baie-Mahault 18 décembre 1891	7° RIC soldat	La Rochelle (Charente-Maritime)	13 janvier 1917 – maladie contractée en service
JABIN Lie François Médard	Baie-Mahault 5 juin 1891	4° RIC soldat	Toulon (Var)	30 octobre 1917 – maladie contractée en service
JASON Magloire Ernest	Baie-Mahault 27 octobre 1891	56° RIC soldat de 2 ^e classe	Seyne-sur-Mer (Var)	24 décembre 1916 – blessures de guerre
KAASIL TALABA Ernest Joachim	Baie-Mahault 22 mars 1897	4° RIC soldat de 2 ^e classe	Cavaillon (Vaucluse)	20 janvier 1918 – maladie contractée en service
KAASIL TALABA Georges Benoît	Baie-Mahault 21 mars 1891	8° RIC soldat de 2 ^e classe	La Maisonnette (Somme)	1 ^{er} juillet 1916 – tué à l'ennemi
LEUNUQUE Pierre Gaston	Baie-Mahault 23 octobre 1891	8° RIC soldat de 1 ^{ère} classe	Toulon (Var)	13 avril 1918 – congestion pulmonaire et septicémie
LEYDE Émile Benedict	Baie-Mahault 2 janvier 1898	4° RIC soldat de 2 ^e classe	Mantes (Yvelines)	8 août 1918 – maladie contractée en service
L'HERMINIER Marie Antoine Arthur	Baie-Mahault 4 juillet 1895	21° RIC soldat	Neufchâteau (Belgique)	22 août 1914 – tué à l'ennemi
MARTALIN Melon	Baie-Mahault 1898	321° RI soldat de 2 ^e classe	Saint-Quentin (Aisne)	24 septembre 1918 – tué à l'ennemi
POMADOR Justin	Saint-Louis août 1888	410° RI soldat	Belfort (Territoire de Belfort)	13 septembre 1918 – méningite
PONTURE Paul	Baie-Mahault 11 mars 1893	3° RZ soldat	Philippeville (Algérie)	28 mars 1916 – maladie contractée en service
SYLVESTRE Césarion Mesmain Stéphane	Baie-Mahault 20 décembre 1896	53° RI soldat	Mareuil-en-Brie (Marne)	15 juillet 1918 – intoxication par gaz
TALABA Simon Joseph	Baie-Mahault 2 avril 1892	4° RMZ soldat	Cantvemain (Aisne)	20 juillet 1918 – tué à l'ennemi
TRIVAL Antoine	Baie-Mahault 16 septembre 1897	35° RI soldat	Bar-le-Duc (Meuse)	8 octobre 1918 – congestion
VAUGELAS François Aurélien	Baie-Mahault 6 décembre 1891	208° RI soldat	Saint-Etienne (Loire)	8 juillet 1917 – maladie contractée en service

Baie-Mahault

Préface du Maire

Le soldat noir, symbole de la France qui triomphe grâce à sa diversité.

Il y a cent ans, la signature de l'armistice mettait fin à la guerre 14-18. Le 11 novembre 1918 sonna la victoire de la France et de ses alliés, un jour qui rappelle que l'humanité triomphe de la barbarie. Le 11 novembre est l'occasion de rendre hommage à tous les morts pour la France. Cette allégresse fut possible grâce, notamment, au sacrifice de jeunes Baie-Mahaultiens, et autres ultra-marins qui ont défendu le drapeau tricolore dans l'enfer des tranchées aux côtés des soldats Français de l'Hexagone, faisant fi des stigmates d'une époque coloniale pas si lointaine.

Nombreux sont les monuments aux morts qui représentent la mère patrie sous les traits d'une femme en compagnie d'un enfant, ou encore d'un soldat de type caucasien armé d'un fusil. Inauguré en 1936, le Monument aux morts de Baie-Mahault, érigé face à l'Hôtel de Ville, présente cette particularité de mettre en scène un jeune homme noir appartenant aux troupes de l'infanterie coloniale. Cette spécificité suffisamment rare pour qu'elle soit mise en lumière, conjuguée à une empreinte artistique Art déco innovante pour l'époque, lui a valu une inscription, par un arrêté préfectoral du 24 avril 2018, au titre des Monuments Historiques.

C'est à l'initiative du maire de l'époque, Léonard Chalus, qu'un monument commémoratif de la Grande guerre fut commandé au sculpteur Émile André Leroy de passage dans notre région. Il s'inspira d'un jeune soldat Guadeloupéen pour sculpter ce bronze à la cire perdue. Mais ce réalisme artistique ne doit aucunement occulter la complexité des faits. Ce soldat noir représente tous ces jeunes qui ont spontanément répondu à l'appel de la patrie et, qui convoqués à la conscription, ont accepté leur sort. Il représente également celui qui est parti avec le bataillon créole, ou encore celui qui fut cité comme modèle de dévouement et de courage. En somme, il est le soldat ayant fait honneur à cette France multiple qui lui est reconnaissante.

Profitons donc de cette belle occasion pour saluer l'audace de cet artiste engagé, connu pour l'importance qu'il accordait à la recherche de la vérité dans l'Histoire. Grâce à Émile André Leroy, le soldat noir de Baie-Mahault nous rappellera toujours la réalité de la première Guerre mondiale.

Retranscrire l'Histoire le plus fidèlement possible, l'enseigner et la commémorer, sont les plus belles façons rester fidèles à notre devoir de mémoire. Aussi, notre municipalité, avec le concours de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de la Région Guadeloupe et du Ministère des Armées, a ainsi affirmé son engagement et a entrepris de restaurer ce patrimoine qu'il incombe à tous de protéger. Notre Monument aux morts ne sera plus seulement un lieu de commémoration mais s'inscrira comme un axe majeur d'un projet plus global de tourisme mémoriel intitulé «Baie-Mahault : Nos Parcours du Patrimoine» Cette année, le centenaire de la Grande guerre est donc l'occasion de rappeler que les Antillais ont réclamé le paiement de « l'impôt du sang » pour témoigner leur indéfectible attachement à la France, et être enfin assimilés aux Français.

Merci à tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour défendre la patrie et ses idéaux qu'ils soient d'ici et d'ailleurs.

Hélène POLIFONTE

Les soldats Canaliens morts pour la France

NOM PRENOM	NAISSANCE	Dernière affectation pendant la guerre - Grade	DECES Age au décès	Lieu du décès Causes du décès
AMEDIEN Maximilien	10/02/1898 Charropin	53 ^e régiment d'infanterie Soldat	24/04/19 21 ans	Hôpital militaire de Perpignan Maladie contractée en service (tuberculose pulmonaire)
AUGUSTE Joseph Augustin	24/01/1887 chemin de la Darse au bourg	10 ^e régiment d'artillerie à pied canonnier Soldat 2 ^e classe	24/07/1918 31 ans	Hôpital complémentaire 6 Toulon, Var Maladie
BARDU Léonce Emmanuel	03/03/1893 Hameau Beautiran	3 ^e Régiment de zouaves Zouave de 2 ^e classe	08/05/1915 22 ans	Gallipoli, Dardanelles Disparu
BINO Georges François	03/04/1896 Habitation Maisoncelle	Régiment colonial du Maroc, 7 ^e compagnie Soldat 2 ^e classe	04/05/1919 23 ans	Hôpital militaire de Vaugirard, Paris Maladie contractée en service
BOLIN Raphaël Nestor	27/03/1898 Les Mangles	24 ^e régiment d'infanterie, 19 ^{ème} compagnie Soldat 2 ^e classe	14/09/1918 20 ans	Les Godets près Nanteuil-la-Fosse, Aisne Tué à l'ennemi
BOUVON Charles	11/11/1894 Dumaine	56 ^e régiment d'infanterie coloniale Soldat	27/05/1917 23 ans	Sphinx (navire hospital) ; à la mer Maladie
CABET Elie Maxime	14/10/1893 Dumaine	2 ^e régiment de marche d'Afrique Caporal	12/07/1915 22 ans	Dardanelles (Kérévés Déré, Gallipoli) Suites de blessures
CABET Paul Philibert Emmanuel	13/03/1897 à Dumaine Frère cadet d'Elie	6 ^e régiment d'infanterie coloniale Soldat	03/09/1918 21 ans	Hôpital complémentaire Bordeaux Maladie contractée en service
CHALON- MINORI Athanase	15/04/1895 Les Mangles	7 ^e régiment d'infanterie coloniale Soldat	02/08/1918 23 ans	Hôpital sanitaire du Becquet, Bègles, Gironde Fièvre typhoïde, Maladie contractée en service
COLINÉ Saint Leu	02/09/1895 Gros Cap	77 ^{ème} régiment d'infanterie coloniale Soldat 2 ^e classe	29/07/1916 21 ans	À la butte de Souain, Aisne Tué à l'ennemi
COLOGER Dominique Victor	04/08/1888 Hameau Barzé section du sud (Marié)	10 ^{ème} Régiment d'Artillerie à Pied (RAP) Canonier 2 ^e classe	03/07/1917 29 ans	Hôpital temporaire n°6 Toulon Maladie (granulie, forme de tuberculose) Inhumé au carré militaire «Lagoubran» Toulon, Var
COLOGER Saint Prix	15/03/1896 Hameau Barzé section du sud	14 ^e régiment d'artillerie Soldat	30/12/1918 22 ans	Hôpital complémentaire de Tarbes, Htes Pyrénées Maladie contractée en service
DAUFOUR Tertullien	06/03/1894 Gros Cap	52 ^e régiment d'infanterie coloniale Soldat 2 ^e classe	04 /10/1917 23 ans	Verdun, Marne Tué à l'ennemi
DUPALAN Hippolyte Samson	05/08/1895 Hameau Picot	7 ^{ème} régiment d'infanterie colo- niale, 26 ^e compagnie Soldat 2 ^e classe	13/07/1915 20 ans	Hôpital complémentaire n° 35 Bordeaux Rougeole et broncho-pneumonie
DUPLESSIS Chris- tophe Marcelin	01/08/1890 Gros Cap	56 ^{ème} régiment d'infanterie coloniale 2 ^e ème compagnie	11/02/1916 26 ans	Moudros, île de Lemnos, Grèce Maladie (granulie) contractée en service
GORDIAN Jean Bap- tiste Emile	27/09/1887 Hameau Clos Neuf section du sud	18 ^e Régiment d'Artillerie de cam- pagne 33 ^e batterie 2 ^e canonnier	09/12/1916 29 ans	Hôpital temporaire de Chaumont Maladie contractée en service commandé
LEVALLOIS Charles Théodore	19/04/1893 Dumaine	56 ^e régiment d'infanterie colo- niale Sergent	30/10/1916 23 ans	Vakufkoj, Grèce Blessures de guerre (plaies multiples par éclats d'obus)
MARCÉ Fénelon Maximilien	15/11/1895 habitation Baspré	56 ^e régiment d'infanterie coloniale Soldat	12/03/1915 20 ans	Hôpital St Maur, Toulon, Var Fièvre typhoïde
MARGOT Isidore Raphael	15/05/1895 Dumaine	Régiment d'infanterie coloniale du Maroc Soldat	08/06/1916 21 ans	Près du Fort de Vaux, Meuse Tué à l'ennemi
MAYEKO Justin	15/04/1893 Habitation Vermont	23 ^e régiment d'infanterie coloniale, 7 ^{ème} compagnie Soldat	30/09/1917 24 ans	Vassognes, Aisne Tué à l'ennemi
MITEL Paul	15/01/1898 Gros Cap	344 ^e régiment d'infanterie co- loniale Soldat	07/10/1918 20 ans	Auberive, Marne Tué à l'ennemi
MITEL-SOUFFRON Flavien	12/05/1892 Gros Cap	1 ^{er} régiment de marche d'Afrique Soldat	12/07/1915 23 ans	Seddul Bahr, Turquie Disparu
MONTER Grégoire Charles	08-09 /05/ 1891 (né à minuit) Dupavillon	7 ^{ème} régiment d'infanterie colo- niale, 26 ^e compagnie Soldat	28/08/1915 24 ans	Hôpital complémentaire 35, Bordeaux Suites de rougeole, bronchite et pneumonie
PÉRAFIDE Théodore	11/05/1893 Gros Cap	2 ^e régiment de marche d'Afrique, 7 ^{ème} compagnie Soldat 2 ^e classe	22/05/ 1915 22 ans	Dardanelles, Sedd- El- Bahr, (Seddul Bahr), Turquie Tué à l'ennemi (balle à la tête en se portant à l'as- saut)
PESTON Auguste	10/04/1895 Hameau Ste Geneviève	54 ^e régiment d'infanterie coloniale Soldat	03/09/1916 21 ans	Hôpital n° 22, Grasse Tuberculose pulmonaire
POUGIN Octave	29/03/1894 Roujol	1 ^{er} régiment d'infanterie coloniale Soldat	03/10/1917 23 ans	Hôpital maritime de Cherbourg, Manche Péritonite tuberculeuse
SURAY Clodin Ludovic	03/12/1896 Gros Cap	22 ^e régiment d'infanterie coloniale Soldat 2 ^e classe	26/06/1918 22 ans	Ormes, Marne Tué à l'ennemi

Petit-Canal

Préface du Maire

Centenaire de l'armistice de la première Guerre Mondiale

Il y a un siècle de cela, débutait l'une des périodes les plus sombres que l'humanité ait connue.

Un des conflits les plus meurtriers qui engendrera près de dix millions de morts dont la perte de 1 168 Guadeloupéens, «morts pour la France». Parmi eux, 27 soldats Canaliens, pour la plupart âgés d'une vingtaine d'années, morts à l'assaut sur le front occidental ou oriental, morts de maladies, ou encore dans l'ombre.

Commémorer le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale est un moment privilégié auquel la ville de Petit-Canal, prend pleinement part. En cette date symbolique du 11 novembre, nous rendons hommage à tous ceux qui ont combattu jusqu'à l'extrême limite de leurs forces, avec dans le coeur, l'amour de leur patrie et la conviction de défendre une juste cause.

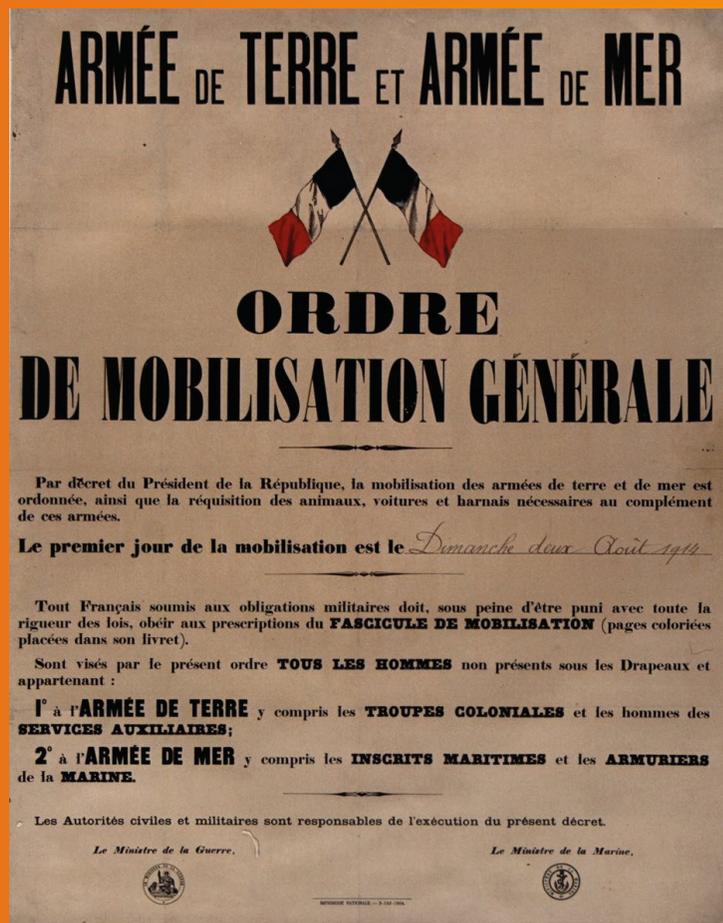
Face à ce dévouement, il est de notre tâche de poursuivre ce devoir de mémoire qui s'impose à nous, et d'être dignes face aux sacrifices des soldats de la Grande Guerre.

Il nous appartient, plus que jamais, de donner aux générations d'aujourd'hui et de demain, la responsabilité d'entretenir le souvenir de toutes les victimes et de leurs familles dont les vies furent brisées au nom et pour la France ; car comme l'a si bien résumé l'écrivain Anatole France, *«Ne perdons rien du passé car c'est avec l'aide du passé qu'on construit l'avenir»*.

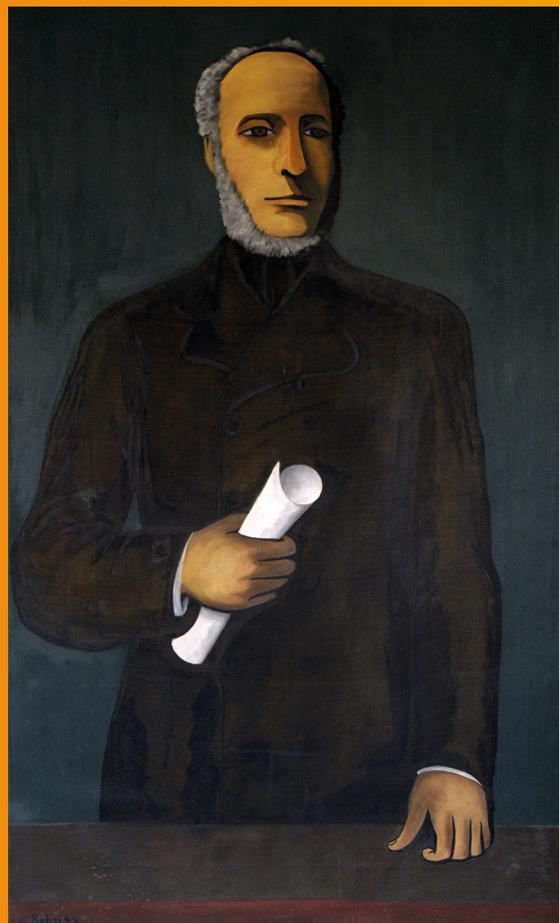
Pour commémorer ce centenaire, nous avons été plus loin dans notre démarche. Ainsi, avec le concours de Direction des Affaires Culturelles de Guadeloupe, le Pôle Animation Jeunesse et Education et l'association Patrimoine et Savoirs, nous avons conçu un « Mémorial Canalien de la première Guerre Mondial », retraçant le parcours des 27 soldats Canaliens « Morts pour la France », qui sera consultable en mairie.

Parce que le combat qu'il nous reste à mener est celui de la transmission, je souhaite que chaque Canaliens et chaque Guadeloupéen, puisse trouver les informations nécessaires et essentielles à la construction de son patrimoine historique et de ce qui constitue l'histoire de la France.

Blaise MORNAL



Armée de Terre et Armée de Mer. Ordre de mobilisation générale...
Dimanche 2 août 1914. Bibliothèque nationale de France, départe-
ment Estampes et photographie, ENT QB-1 (1914)-FT6.



Georges Ronher, Portrait de Victor Schoelcher. Huile sur toile,
127x76 cm, 1935. Collection ville de Basse-Terre.

La Grande Guerre et les formes de sa commémoration en Guadeloupe

LA PARTICIPATION DES GUADELOUPEENS À LA GUERRE DE 14-18

À l'origine de la conscription militaire

Rattachés à la France depuis plus longtemps que certaines régions métropolitaines, les territoires ultramarins sont imprégnés par l'idéal républicain depuis la Révolution et la première abolition de l'esclavage. La classe politique antillaise fait consensus autour du projet politique assimilationniste qui est à l'origine de la conscription militaire et de l'engagement de soldats antillo-guyanais dans la guerre de 14-18.



La Guadeloupe historique. Basse-Terre. Départ des premiers conscrits de la Guadeloupe le 18 octobre 1913. L'embarquement dans les gabarres. Carte postale, collection Loïs Hayot, fondation Clément, n° C014/06/087.

Anciennes colonies et citoyenneté

La première abolition de l'esclavage proclamée par la Convention en 1794 fait des « nouveaux libres » des citoyens français. L'année suivante, la constitution de l'an III déclare que « *Les colonies françaises sont parties intégrantes de la République, et sont soumises à la même loi constitutionnelle* ». Mais les espoirs suscités sont cruellement déçus par le rétablissement de l'esclavage en 1802. Il faut attendre la seconde abolition en 1848 pour que la II^e République restaure cette citoyenneté et instaure aux Antilles une vie démocratique, fondée en droit sur le suffrage universel et sur une certaine assimilation institutionnelle entre les colonies et la métropole. Le Second Empire marque une nouvelle régression en matière de droits civils et politiques. Avec l'avènement de la III^e République, resurgissent les revendications d'assimilation, en arrière-plan desquelles se profile la départementalisation qui doit donner un statut aux « quatre vieilles colonies », comme on les appelle alors.

La loi sur la conscription et « l'impôt du sang »

Victor Schœlcher est à l'origine de ce combat pour l'application de la conscription militaire dans les « vieilles

colonies ». En l'accordant, les autorités démontreraient leur confiance « *dans le patriotisme et les sentiments tout français de l'immense majorité des populations coloniales.* » Schœlcher fait de la conscription le pivot de son argumentation assimilationniste et voit dans cet engagement réciproque le gage de la réussite de l'intégration des anciennes colonies à la nation. Il est suivi en cela par la majorité de la classe politique antillaise, largement assimilationniste.

Malgré le crédit accordé à Schœlcher, les lois sur le service militaire de 1889 et de 1905 ne parviennent pas à intégrer les ultramarins. L'armée, réticente, pointe les difficultés administratives et le coût financier de l'incorporation qui ne saurait être effectuée en métropole. À ces motifs « objectifs » et à la difficulté de recruter des cadres locaux formés, s'ajoutent certains préjugés raciaux sur l'aptitude des soldats de couleur, ainsi que les résistances de certains békés et blancs-pays qui craignent la perte de main-d'œuvre dans leurs plantations et leurs usines et voient d'un mauvais œil le fait qu'on puisse enseigner aux Noirs le maniement des armes. Cependant, les tensions internationales conduisent la France à adopter une nouvelle loi sur la conscription militaire le 7 août 1913, qui exauce enfin les souhaits des parlementaires ultramarins.

Premiers départs

Après les premières opérations de recensement, se tiennent les conseils de révision dont les résultats sont largement commentés par la presse antillaise. Les premiers conscrits guadeloupéens, ceux de la classe 1912 nés en 1892, partent en octobre 1913. Ainsi, le *Guadeloupe* quitte Pointe-à-Pitre à destination de Bordeaux le 18 octobre, avec 175 Guadeloupéens à son bord ; le *Navarre* rejoint Saint-Nazaire avec 525 hommes de Guadeloupe en novembre.

Les premiers départ sont salués par des fêtes aux élan patriotiques et les anciens combattants de la guerre de 1870, anciens engagés volontaires portant costumes militaires et médailles, viennent raconter aux conscrits leur expérience du feu et leurs faits d'armes glorieux.

«Schœlcher, que tes mânes frémissent, tes vœux les plus chers s'accomplissent, que sombre ou claire soit la peau, pour tous il n'est qu'un seul drapeau.»

Hymne créole, 1916.

La participation des soldats créoles dans la guerre

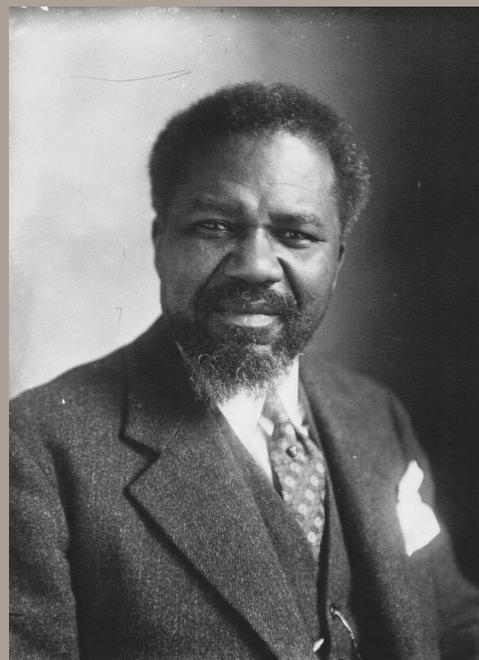
Le 3 août 1914, la France entre en guerre. Pour la première fois dans l'histoire des quatre « vieilles colonies », des jeunes hommes originaires de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion, partent se battre pour la France, aux côtés de soldats métropolitains et coloniaux.

L'incorporation des soldats des « vieilles colonies »

Les « vieilles colonies » participent significativement à la guerre, avec 6 000 combattants réunionnais et près de 17 000 antillo-guyanais. Pour la Guadeloupe, on estime que 9 151 conscrits ont été mobilisés, parmi lesquels 6 345 ont été envoyés sur les fronts européens.

La première année du conflit, la plupart des conscrits guadeloupéens sont en sursis d'appel. Mais les conditions changent radicalement en 1915 suite aux pertes massives subies sur le front occidental. Le recensement s'accélère, tous les hommes valides sont convoqués et le premier contingent part le 27 avril 1915.

La plupart des appelés partent moins de deux semaines après leur conseil de révision, sans aucune préparation. En effet, n'étant pas soumis au service militaire obligatoire avant 1913, les soldats guadeloupéens n'ont pas bénéficié d'un entraînement militaire, contrairement aux



Gratien Candace. Photographie Agence de presse Meurisse, 1929. BNF, Gallica

Gratien Candace, discours à la Chambre des députés en janvier 1913 :

« Ne point appliquer aux colonies assimilées la loi sur le recrutement militaire, c'est non seulement priver la France d'un contingent supplémentaire dont elle a de plus en plus besoin, mais c'est encore aller à l'encontre des désirs, toujours vivement exprimés, par nos compatriotes nés et vivant dans nos possessions lointaines. Ceux-ci veulent être soldats : ils considèrent comme un amoindrissement moral le fait de ne point être appelés sous les drapeaux et cela que par ailleurs, en Afrique occidentale, on pratique le recrutement forcé chez les populations noires non encore françaises au sens légal du mot. »

Le Nouvelliste de la Guadeloupe, 4 mars 1913.



2. Le 22^e colonial, 30^e compagnie. Compagnie créole dirigée par le capitaine Silve, 20 octobre 1915. Carte postale. Collection Eric Deroo.

3. Un soldat antillais et sa compagne. Photographie non datée. Collection Eric Deroo.

conscrits de métropole. Ils bénéficient néanmoins d'une formation de base au maniement des armes, à l'utilisation du matériel, aux manœuvres, ou au protocole militaire. Cette formation peut avoir lieu dans les dépôts des régiments dans lesquels ils sont affectés, ou bien dans les lieux de repos des régiments près du front, avant les départs au combat.

Le ministère de la Guerre demande autant que possible à regrouper les soldats créoles. Cependant, cette consigne est peu suivie. C'est lors de leur départ pour la France (avant ou après le voyage) qu'ils sont affectés à un régiment de combat. Il s'agit généralement de régiments d'infanterie coloniale préexistants, basés en métropole et en grande partie composés de soldats métropolitains parmi lesquels les soldats antillais sont mêlés. Ils peuvent également être affectés dans un régiment particulier d'une division coloniale, comme les zouaves, ou encore d'un régiment d'infanterie normal qui a besoin de renforts. De ce fait, l'affectation des soldats antillais est très différente de celle des soldats Noirs de la « Force Noire » qui désigne les troupes coloniales issues exclusivement d'Afrique noire¹. Éparpillés dans différents régiments, ils combattent aussi bien sur le front occidental (Verdun, Somme, etc.) que sur le front oriental (Dardanelles, Grèce).

Les jeunes créoles connaissent, comme la plupart des soldats coloniaux, une acclimatation difficile et sont plus fréquemment victimes de maladies respiratoires. Après l'hécatombe sanitaire du premier hiver, le ministère de la Guerre décide d'organiser pour les créoles des casernes d'hiver dans le sud de la France et en Afrique du Nord (Tunisie et l'Algérie). « L'hivernage » peut être utilisé comme période d'entraînement et de formation. L'éloignement du lieu de résidence d'origine rend également les permissions plus difficiles à organiser.

Un conflit terriblement meurtrier

La guerre de 14-18 est considérée comme la première

guerre « moderne » en raison des armements utilisés et des progrès techniques accomplis pendant le conflit. Elle est caractérisée par de grandes batailles qui engagent fortement les troupes au sol mais aussi – et c'est nouveau – l'aviation et les chars de combat. Elle s'accompagne de préparations d'artillerie et de l'emploi massif d'armes chimiques. Ces évolutions technologiques et la mondialisation du conflit expliquent un bilan humain désastreux, d'environ 18,6 millions de morts, dont 9,7 millions de militaires et 8,9 millions de civils. À ces morts s'ajoutent ceux de la grippe espagnole, conséquence indirecte de la guerre, ainsi que les millions de vies brisées par les infirmités et les traumatismes.

Le taux de perte des soldats créoles et des soldats coloniaux n'est pas plus élevé que celui des métropolitains (entre 22 et 24%). En revanche, les soldats coloniaux meurent plus fréquemment de maladies. Environ 2 600 antillo-guyanais perdent la vie pendant le conflit. Pour la Guadeloupe, on estime à 1 168 le nombre de « morts pour la France ».

¹) Plus généralement sur les quatre années du conflit, on compte en Europe 134 000 combattants venant d'Afrique Occidentale française et d'Afrique Équatoriale française, 2000 Somalis et Comoriens, et 29 000 tirailleurs malgaches.



Louis Robert Bâte, Monument aux morts d'Anse-Bertrand, 1935

COMMÉMORER LA GUERRE, ENTREtenir LA MÉMOIRE

Après la guerre, la nation meurtrie dans sa chair éprouve le besoin de se retrouver et de donner du sens au sacrifice de toute une génération. La patrie reconnaît aux « morts pour la France » un statut et souhaite honorer leur mémoire et glorifier leur sacrifice. En l'espace d'une vingtaine d'années, villes et villages de France se couvrent de monuments aux morts.



Colonne commémorative du centenaire de la Révolution de 1789, Pointe-Noire. La colonne et la mairie Ali Tur sont inscrits au titre des monuments historiques depuis 1992.

La mise en marche d'une commémoration à grande échelle

L'édification de monuments commémoratifs est particulièrement développée en France. La guerre de 1870 et le républicanisme patriotique de la III^e République avaient déjà suscité l'apparition d'une importante statuaire publique, tels que les monuments aux morts de la guerre, les

monuments à la gloire de la République, ou les bustes de Marianne. Ce type de monument est également présent en Guadeloupe. Toutefois l'ampleur de ce mouvement n'a rien de comparable avec la frénésie commémorative qui touche les communes de France après 1918.

L'après-guerre fait naître la nécessité de commémorer et de glorifier les morts pour la France. Un cadre législatif organise ce premier élan spontané, avec la loi Poincaré du 25 octobre 1919 qui s'applique également à l'Algérie et aux colonies. Cette loi institue la tenue des livres d'or mais ne prévoit pas l'édification de monuments commémoratifs qui relève de la seule volonté des politiques publiques locales, des associations d'anciens combattants, et de la société civile.

La commémoration en Guadeloupe

En Guadeloupe aussi, le besoin de commémorer la guerre se fait sentir, mais l'apparition des monuments y est plus progressive qu'en France métropolitaine. Les monuments y sont aussi plus coûteux et leur financement y est plus difficile. Les projets sont essentiellement portés par les hommes politiques qui se heurtent aux faibles



Tour du sacré-Coeur, Basse-Terre. Photo DAC Guadeloupe.



Monument aux morts du Lamentin, Ali Tur, 1934. Photo DAC Guadeloupe.

capacités financières des communes et peinent à mobiliser les Guadeloupéens qui ne voient toujours pas venir le changement statutaire espéré².

L'Église de Guadeloupe joue un rôle important dans ces premiers témoignages de reconnaissance aux soldats avec la mise en place de quelques plaques commémoratives dans les églises et de calvaires dans les cimetières paroissiaux. Monseigneur Genoud, évêque de Guadeloupe de 1912 à 1945, est à l'origine du premier monument proprement dit, la tour du Sacré-Cœur à Basse-Terre. Le projet initié dès 1916 est d'abord destiné à glorifier le Sacré Cœur de Jésus auquel l'évêque consacre le diocèse, mais très vite il l'associe à la défense du sentiment patriotique. L'édifice est inauguré le 27 juillet 1919 en présence d'une foule nombreuse. Trois hautes plaques de marbre sont apposées sur la partie inférieure du mur de façade et sont gravées aux noms des soldats guadeloupéens morts pour la France.

Les premières communes à s'engager dans l'édification de monuments sont celles de Gourbeyre, de Trois-Rivières et de Saint-François. Cependant, les monuments « fondateurs » de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre, inaugurés respectivement en 1925 et 1926, marquent réellement les débuts de la commémoration publique et officielle en Guadeloupe.

Un nouvel élan commémoratif est donné dans les années 1930 dans le contexte des reconstructions consécutives au cyclone de 1928 et des commémorations du Tricentenaire du rattachement des Antilles et de la Guyane à

la France. Il donne naissance à une nouvelle génération de monuments aux morts très inspirés par l'architecture moderniste et l'esthétique Art déco diffusée par Ali Tur, chargé de 1929 à 1937 de la reconstruction des édifices publics de Guadeloupe. Le monument qu'il conçoit au Lamentin marque ainsi un tournant stylistique. Dénué de tout décor figuratif, sa monumentalité repose sur la rigueur de ses lignes et son efficacité à occuper l'espace public. S'il est le seul monument attribué avec certitude à Ali Tur, son style est bien perceptible dans les autres monuments de la période, édifiés dans les communes où il avait reçu des commandes, comme à Petit-Canal, Baie-Mahault, les Abymes, Port-Louis et Grand-Bourg.

Après la Seconde Guerre mondiale, peu de nouveaux monuments sont édifiés (Gosier, Sainte-Anne, Vieux-Fort), mais les dates du conflit ont parfois été rajoutées sur les monuments, avec les noms des disparus.

Les monuments fondateurs : Pointe-à-Pitre et Basse-Terre, ou le Deuil et la Victoire

Les monuments aux morts de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre fondent la commémoration officielle de la Grande Guerre en Guadeloupe au milieu des années 1920. Situés dans les chefs-lieux des deux arrondissements, ils ont vocation à représenter l'ensemble des Guadeloupéens touchés par la guerre.

Le Comité du monument aux morts, présidé par le gouverneur Jocelyn Robert, porte son choix sur deux œuvres du

2) Des rumeurs laissent même entendre que la France avait envisagé dès le début du conflit de monnayer l'entrée en guerre des Américains contre la cession des Antilles françaises. La départementalisation sera reportée après la Seconde Guerre mondiale, avec la loi d'assimilation votée le 19 mars 1946.



Hippolyte Galy, « La Douleuseuse de la Pointe-à-Pitre », Monument aux morts, Place de la Victoire, Pointe-à-Pitre, 1925. Photo L. Lavall pour DAC Guadeloupe.



Hippolyte Galy, Monument aux morts de Basse-Terre, Champ d'Arbaud, 1926. Photo L. Lavall pour DAC Guadeloupe.

sculpteur Hippolyte Galy (1847-1929) dont le financement par souscription publique s'avère difficile. L'artiste, formé à l'École des Beaux-Arts de Paris est membre de la Société des Artistes Français depuis 1891. Dans les années d'après-guerre, la Société des Artistes Français joue un rôle essentiel dans l'émergence d'un art commémoratif. D'une part elle s'occupe des artistes démobilisés et honore le souvenir des morts, d'autre part elle offre, à l'occasion de son Salon annuel qui est l'épicentre de l'art officiel, une vitrine prestigieuse pour une infinité de modèles de monuments aux morts. Les artistes peuvent y exposer et y vendre leurs projets, lesquels ne sont pas forcément conçus comme des exemplaires uniques. Certains ne s'interdisent pas en effet de vendre plusieurs exemplaires d'un modèle qu'ils modifient à la marge. La statue de Pointe-à-Pitre se trouve ainsi également à Montluçon. Galy livre à la Guadeloupe deux œuvres monumentales en conformité avec l'esthétique de son temps, mettant en scène des allégories féminines aux formes voluptueuses. Elles illustrent chacune les deux thèmes privilégiés de la commémoration de la guerre : le deuil et la victoire.

Le monument de la place de la Victoire à Pointe-à-Pitre est inauguré en premier, le 11 novembre 1925. La sculpture en marbre de Carrare représente une femme vêtue d'un simple voile, assise et penchée sur le côté. Son air mélancolique et les différents attributs qui l'entourent – couronne de fleurs, feuilles de laurier, casque Adrian, en font une allégorie de la Nation en deuil. Parfois appelée

la *Douleuseuse de la Pointe-à-Pitre*, cette œuvre illustre une tendance pacifiste de la commémoration qui est très minoritaire dans le corpus des monuments aux morts, aussi bien dans l'Hexagone que dans les «vieilles colonies».

Le monument de Basse-Terre, inauguré le 15 juillet 1926, est plus imposant par sa taille, plus spectaculaire aussi dans sa mise en scène. Contrairement à Pointe-à-Pitre où le groupe sculpté semble en retrait dans un angle de la place de la Victoire, il occupe ici une place centrale sur le Champ d'Arbaud, bénéficiant de l'inclinaison naturelle du terrain et du panorama ouvert sur le massif de la Soufrière qui domine l'arrière-plan. À l'opposé du sujet Pointois, il se situe sur un registre iconographique combatif symbolisant la Nation victorieuse. La composition pyramidale comprend un obélisque dominé par un coq fièrement dressé sur ses ergots et un groupe sculpté représentant une allégorie féminine de la République (ou de la Patrie), tenant d'un côté le drapeau national et de l'autre enlaçant un soldat qui offre sa poitrine au spectateur en démonstration de son courage et de son sens du sacrifice.

Le poilu, une icône reproduite en série

L'afflux de commandes publiques en lien avec la mémoire de la Grande Guerre s'accompagne du développement d'une véritable industrie de la statuaire commémorative qui seule permet de répondre à la forte demande, de



Monument aux morts de Petit-Bourg, inauguré le 15 août 1926.



Monument aux morts de Morne-à-l'Eau, 1939.



Monument aux morts d'Anse-Bertrand, 1935.

tenir des délais courts et de maîtriser les budgets. Des modèles originaux de sculptures et d'ornements sont commandés à des artistes pour être ensuite édités en série par des fonderies d'art ou reproduits par des marbriers français et italiens. Les fournisseurs spécialisés proposent des déclinaisons dans différents types de matériaux et de formats, des combinaisons avec d'autres sujets et éléments décoratifs, des socles et des piédestaux. Commercialisés sur catalogues et vendus en France et dans les colonies, ces monuments offrent des solutions adaptées à tous les budgets. La figure iconique du poilu domine assez largement cette production sérielle. Certains modèles connaissent un tel succès qu'ils sont tirés à plusieurs centaines d'exemplaires, à l'instar du *Poilu victorieux* d'Eugène Bénéat, reproduit près de 900 fois !

Le poilu - terme qui renvoie à une personne remarquée pour son courage mais dont l'origine n'est pas liée à la guerre et encore moins à l'idée que les soldats n'auraient pu se raser dans les tranchées – est le sujet le plus répandu. Il est représenté de plusieurs façons : au repos, au combat, exprimant la victoire, blessé ou mourant.

La quasi totalité des monuments aux morts figuratifs de Guadeloupe représente un poilu. Celui de Petit-Bourg s'orne d'un *Poilu mourant défendant son drapeau* qui est peut-être le plus grand succès commercial des Marbreries Générales de Paris qui le déclinent en bronze, galvanobronze, marbre et pierre reconstituée. On le retrouve dans plus d'une trentaine de petites communes hexagonales et dans les départements d'outre-mer comme à Gros Morne en Martinique et à Saint-Joseph à la Réunion. Il est

également présent sur le monument de Capesterre Belle-Eau, inauguré le 23 janvier 1927, en association avec une allégorie de la France, ou de la Victoire. La fortune de ce sujet du *Poilu mourant* tient peut-être au fait qu'il se situe à la frontière du réalisme et de l'idéalisation : il évoque directement la mort tout en évitant de la représenter et comme le résume l'historienne Annette Becker, il est « le mourant toujours en vie ». À l'instant du passage de la vie à la mort, le soldat s'accroche à son drapeau : son sacrifice assure la permanence de la patrie qui le gratifie en retour de sa reconnaissance éternelle.

En contrepoint de cette expression tragique, l'art commémoratif a également privilégié des figures plus consensuelles ou plus glorificatrices avec des soldats au repos et des soldats-sentinelles qui veillent sur la France et sur la mémoire des camarades tués au combat. Ils sont les plus nombreux en Guadeloupe et généralement produits en série. L'artiste Léon Leyritz (1888-1976) a ainsi réalisé en 1932 un modèle commercialisé par la Société anonyme des établissements métallurgiques Durenne qui a été largement diffusé. Il orne le monument aux morts de Saint-Louis de Marie-Galante ainsi que celui d'Anse-Bertrand où il est associé à un bas-relief original de Louis Robert Bate (1898-1948) représentant une Victoire ailée surplombant le corps d'un soldat mort. On trouve ce *Poilu au repos* également en Martinique au Morne-Rouge, ainsi que dans plusieurs communes hexagonales. Le poilu sentinelle est également le sujet choisi par Émile André Leroy pour ses monuments de Baie-Mahault et de Petit-Canal.

Le soldat tenant d'une main son fusil, de l'autre le drapeau tricolore, figure patriotique par excellence, est représenté



Monument aux morts de Port-Louis, inauguré le 11 novembre 1932.
Photo DAC Guadeloupe.



Monument aux morts du Moule, entreprise Rombaux-Roland, 1938.
Photo DAC Guadeloupe.



Monument aux morts des Abymes, Ardachès Baldjian, 1937. Béton et céramique peinte.
Photo DAC Guadeloupe.

sur le monument aux morts de Pointe-Noire, inauguré le 7 décembre 1930 et sur celui de Morne-à-l'Eau, daté de 1939. La sculpture est produite en série pour les Marbreries Générales dont elle fut un des grands succès.

La couleur du Poilu

Des poilus repeints...

Toutes les œuvres fabriquées en série pour le marché hexagonal représentent des modèles aux traits caucasiens. Pour avoir un poilu Noir auquel s'identifier plus aisément, certaines communes de Guadeloupe ou de Martinique ont peint les parties représentant les carnations du soldat en noir ou en marron. Cela a été, ou est encore le cas, à Petit-Canal, Port-Louis et Saint-Louis.

... et de « vrais » poilus Noirs

D'autres communes ont passé commande d'un poilu Noir à un artiste. Cependant le processus de commande d'une œuvre originale est plus coûteux et plus complexe en raison des procédures administratives et des conditions techniques. De ce fait les exemples sont très rares et concernent essentiellement les années 1930, période marquée par la reconstruction de la Guadeloupe et les célébrations du Tricentenaire qui favorisent l'installation d'artistes. On en compte ainsi quatre en Guadeloupe : deux statues, à Baie-Mahault (1936) et au Moule (1938)³, une céramique peinte aux Abymes (1937) et un bas-relief à Sainte-Anne (1949).

Le héros Noir des Abymes

Le monument aux morts des Abymes est l'œuvre du sculpteur et céramiste d'origine arménienne Ardachès Baldjian, installé en Martinique depuis 1934. Il est inauguré le 26 décembre 1937, en présence du gouverneur Félix Eboué, lequel a pu jouer un rôle important dans la définition du programme iconographique du monument. Sa principale originalité réside dans les quatre panneaux décoratifs qui ornent l'obélisque en forme d'obus et qui présentent une iconographie très contextualisée qui renouvelle complètement le genre. Les sujets allégoriques représentés sont *La République offrant une couronne à ses enfant*, *La Guadeloupe victorieuse*, *La République recueillant un blessé* et *La participation des troupes coloniales dans tous les corps d'armée*. Ces deux derniers panneaux glorifient le soldat Noir représenté quasiment dévêtu, à l'exemple des nus héroïques de l'Antiquité. L'évocation des troupes coloniales est destinée à rendre hommage à tous les soldats issus des colonies, y compris celles d'Afrique et d'Asie.

³ L'entreprise Rombaux-Roland a combiné deux modèles fournis par les sculpteurs E. Brénet et J. Déchin. On ignore dans quelles circonstances cette commande a été passée.



Jean Boucher et ses élèves à l'école des Beaux-arts, promotion 1923-1924. Leroy est au troisième rang, le quatrième en partant de la gauche. Collection famille Leroy.

Émile André Leroy

ITINÉRAIRE D'UN SCULPTEUR

Une vocation artistique

Fils d'Émile Leroy et de Marie Charanton, son épouse, André Marcel Émile Leroy naquit le 25 septembre 1899 à Saint-Amand-Montrond, une commune du Cher d'environ 10 000 habitants où son père dirigeait une entreprise prospère de fabrication de biscuits, elle-même fondée par son père. Andrée, la fille aînée, n'étant pas pressentie pour reprendre la biscuiterie familiale, Émile, le cadet, avait un destin tout tracé. Aussi, après ses études secondaires à l'institution Sainte-Marie de Bourges, monta-t-il à Paris où il fut admis à l'École supérieure des sciences économiques et commerciales.

Cependant, le jeune Émile⁴ avait présenté assez tôt du goût et des dispositions pour une carrière artistique. Peut-être le jeune homme avait-il reçu les conseils du sculpteur François Popineau⁵, de douze ans son aîné et Saint-Amandois comme lui. Toujours est-il que sa passion artistique fut la plus forte et il abandonna au bout de deux ans ses études commerciales pour entrer, en octobre 1923, dans l'atelier de Jean Boucher à l'École des beaux-arts de Paris.

De l'enseignement des Beaux-Arts, Leroy conservera toujours la maîtrise et le goût de la technique du modelage de l'argile et du moulage du plâtre. Il fut également profondément marqué par l'enseignement de Jean Boucher,

⁴ Il fut toujours appelé Émile dans sa famille et signa plus tard ses œuvres Émile André Leroy
⁵ François Émile Popineau naquit le 2 octobre 1887, à Saint-Amand-Montrond (Cher). Il fut lauréat du Prix de la Compagnie générale transatlantique en 1922, boursier de voyage du CSBA, en 1924, et obtint le Prix Puvis de Chavannes. L'artiste voyagea surtout en Afrique du Nord. Sa participation à l'Exposition internationale des arts et des techniques de 1937 lui valut un diplôme d'honneur.



Vue de l'usine et de la maison d'habitation quai Lutin à Saint-Amand-Montrond, 1905. Collection famille Leroy.

Assiette publicitaire pour les biscuits Leroy, début XX^e siècle



Émile André Leroy posant devant le buste de l'écrivain Paul de Kock en 1926. Collection famille Leroy.

excellent professeur qui forma de nombreux sculpteurs talentueux. Ce dernier entretenait avec ses élèves, le plus souvent originaires de province, une relation paternelle et les encourageait à donner libre cours à leur inspiration et à sortir des sentiers battus.

Les premiers voyages

Le jeune artiste participa pour la première fois au salon de la Société des artistes français en 1925, y présentant un buste d'enfant. Il y exposa l'année suivante un portrait en plâtre de l'architecte L. Nicolas. Il habitait alors 149, rue Vercingétorix à Paris dans le XIV^e arrondissement et se disait élève de Popineau et Boucher. Au salon de 1927, il soumit à l'appréciation du public une étude d'homme nu en plâtre qui lui valut une médaille de bronze. Pour cette œuvre, une bourse de voyage lui fut décernée par le Conseil supérieur des beaux-arts. Remarquons que l'artiste emboîtait le pas de Popineau, lauréat de cette même bourse en 1924. Pour autant que l'on fut célibataire et sans enfant, cette bourse était une récompense précieuse. Au sujet des lauréats, Armand Dayot précisait⁶⁾ : "Avec pour seul guide leur libre fantaisie, ils pouvaient durant une année entière diriger leur pas où bon leur semblait, là où les appelaient leurs instincts d'art à se développer librement dans l'étude de sujets vers lesquels les entraînaient leurs affinités électives".

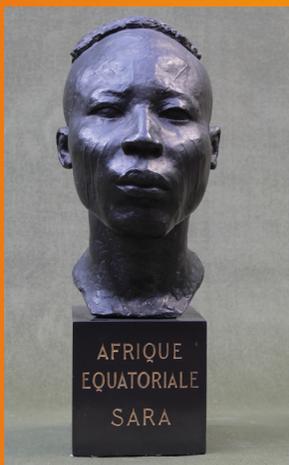
6) En préface du catalogue de l'exposition quinquennale des anciens boursiers de l'état, 1902.

Grâce à l'attribution de ce prix, Émile André Leroy fit sa première rencontre avec l'étranger. Il visita l'Espagne et en particulier Tarragone, Barcelone, Saragosse, Madrid, Tolède, Grenade, Séville, Cadix, Malaga et Cordoue. Il fit en passant un saut à Tanger.

Le périple en Espagne affirma chez l'artiste son goût du voyage. À son retour déjà, son nouvel appartement 5, rue Platon dans le XV^e arrondissement de Paris lui semblait trop petit. L'artiste rêvait de repartir et, pour un buste en pierre du *Docteur Coulon* présenté au Salon de 1928, il lui fut décerné le prix de la Compagnie générale transatlantique dont Popineau avait aussi été lauréat quatre ans auparavant. Il s'agissait d'un prix annuel offrant au titulaire un passage aller et retour de Bordeaux à Casablanca en première classe. Mais contrairement aux autres prix coloniaux, ceux des compagnies maritimes ne donnaient pas les moyens de vivre sur place, imposant aux lauréats des séjours brefs. Émile André Leroy fit un séjour de trois mois à la résidence de Bou Jelouc, à Fès. Outre de nombreux croquis, il rapporta quelques sculptures de son voyage, parmi lesquelles *Jeune Algérienne*, *type du Taffilalet* et *Jeune Femme berbère*. Il exposa ces deux œuvres au Salon de 1929 et participa la même année au salon de la Société coloniale des artistes français (SCAF), où il présenta quelques croquis et trois sculptures. D'autres œuvres marocaines furent également présentées en 1931 à l'Exposition nationale coloniale de Paris.



Émile André Leroy
au Congo en 1932.
Collection famille Leroy.



Boukouenza posant à côté de
son buste en terre, Congo,
1932. Collection famille Leroy.

Boukouenza, type Baongo, ou
Afrique Équatoriale Baongo.
Fonte d'époque à la cire perdue
de Pannini. 1932. H. 52 cm.
Vente Ader-Nordmann du 4
février 2011, Paris. Collection
Olivier Thourault.

Toumba, type Sara, ou Afrique
Équatoriale Sara. Fonte d'époque
à la cire perdue de Pannini.
1932. H. 48 cm. Collection
Olivier Thourault.

Leroy repartit en Afrique en décembre 1931 grâce au Prix de l'Afrique équatoriale française⁷ obtenu à l'unanimité moins une voix avec son *Buste de jeune Haïtien*⁸. Il précédait deux autres élèves de Boucher, Louis Bâte, lauréat en 1933, et Évariste Jonchère, lauréat en 1951. La même année, l'artiste participa à l'Exposition internationale d'art colonial de Rome.

Ce second voyage dura neuf mois, dont sept au Moyen-Congo, essentiellement à Brazzaville. Les conditions de ce séjour sont décrites dans le rapport rédigé par É. A. Leroy à l'attention du président de la SCAF. On y apprend qu'il s'adapta facilement à ses nouvelles conditions de vie et de travail et trouva de l'argile à M'Pila, un village à cinq kilomètres de Brazza où exerçaient des potiers. La terre brute, séchée et pleine d'impuretés, lui rendit satisfaction une fois qu'elle fut détrempée, épurée et mise en pain. Pour trouver les moyens de prolonger son séjour au-delà des trois mois réglementaires, il répondit à diverses commandes. Il eut rapidement pour modèle une femme indigène puis un tirailleur Sara dont le buste fut acheté par le gouverneur général, Raphaël Antonetti, pour le compte de la Colonie. Ce dernier lui passa commande de quatre bustes représentatifs des populations des ethnies Sara, Balali, Banda et Makoua. Il réalisa également le buste du gouverneur, ainsi que les bustes d'une femme de la Likoua et d'un milicien du nom de Samory. Par ailleurs, le docteur Léon Palès, chirurgien à l'hôpital de Brazzaville et anthropologue, lui commanda des moulages de têtes, pieds et mains de Sara, ainsi que ceux d'un pygmée Babinga et d'autres indigènes⁹.

L'artiste passa presque entièrement son séjour à Brazzaville dont il s'échappait de temps à autres pour des virées en brousse avec des voitures mises à sa disposition par le gouverneur général. Il fit cependant quelques excursions dans la colonie. Il profita ainsi d'une tournée d'inspection sur le trajet du chemin de fer Congo-Océan de Brazzaville à Pointe-Noire pour visiter le Mayumbé et les importants travaux qui y furent réalisés. Le sculpteur garda par ailleurs un excellent souvenir d'une tournée en vedette à vapeur sur le fleuve Congo, dans la région du Couloir, ainsi que d'un court séjour à Mayama chez les Batéké dont il appréciait la sculpture.

Leroy fit également un séjour au Cameroun, à Douala, ainsi qu'à Yaoundé, d'où il fit plusieurs excursions en territoire Peuhls et à Akonolinga, sur le fleuve Nyong. Certaines de ses œuvres furent présentées au Salon de la SCAF en 1933, dont un croquis humoristique figurant l'arrivée du gouverneur Antonetti, ainsi que huit sculp-

⁷ En raison d'une erreur commise durant une dizaine d'années successives dans les catalogues des salons de la Société coloniale des artistes français, l'artiste est réputé avoir été titulaire du Prix de l'AOF.

⁸ Cette œuvre présentée au Salon sous le n° 3773 (Buste de M.B.) fut plus tard acquise par l'État pour le Musée d'art moderne.



Émile André Leroy et son épouse Simone Bigot.
Collection famille Leroy.

tures en bronze¹⁰. Avec le *Buste d'une jeune congolaise (M'Bakaka)* acquis par le Conseil général de la Seine pour le Musée d'art moderne, l'œuvre d'Émile André Leroy entra pour la première fois dans une collection publique française. La même année, il reçut le prix Henry Bérenger pour la Guadeloupe, créé deux ans auparavant, décerné à l'unanimité pour le récompenser de ses travaux. Le sculpteur se démit alors de ses diverses fonctions¹¹ pour un séjour qui dura trente mois, de janvier 1934 à mai 1936.

En dépit de l'éloignement, ses liens avec la SCAF lui permirent de continuer à exposer ses œuvres. Il présenta à l'Exposition internationale d'art colonial de Naples en 1934 deux œuvres : *Basse-Terre* (Guadeloupe) et *Femme de Fez*, un marbre. L'année suivante, ce fut un buste en pierre intitulé *Africa, Milicien de Brazzaville* qui fut présenté à l'exposition de la Société coloniale qui se tint au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles dans le cadre de l'Exposition universelle.

En 1936, le sculpteur participa à l'Exposition du Tricentenaire du rattachement des Antilles à la France qui se tint à Basse-Terre. Par ailleurs, il exécuta un médaillon en bronze représentant le portrait du médecin-colonel Jamot¹² acquis en 1936 par le haut-commissariat de la République au Cameroun, pour le Centre de lutte contre la maladie du sommeil à Ayou (Cameroun).

Le retour à Saint-Amand

A son retour de Guadeloupe, Émile André Leroy rejoignit son père, devenu veuf, dans la maison familiale du 4, quai Lutin, à Saint-Amand-Montrond. Il présenta une partie de sa production guadeloupéenne au Salon de la SCAF en 1937, avec la *Guadeloupéenne de Pointe-à-Pitre* (bronze), la *Guadeloupéenne de Basse-Terre* (plâtre), et la *Jeune Indienne du Matouba*, Guadeloupe (plâtre). La même année il exposa au Pavillon de l'Afrique Équatoriale Française (AEF) à l'Exposition internationale des arts et des techniques de Paris des œuvres qui lui valurent une médaille d'or.

Pour diversifier sa production, Leroy créa à cette époque des objets utilitaires décoratifs inspirés de ses voyages, tels des serre-livres, salières, cendriers, etc. Ceux-ci furent édités à Bruère-Allichamps par la manufacture de porcelaine Avignon, toujours en activité¹³. Il fit même procéder à l'édition d'une demi-douzaine d'exemplaires du buste de *Rékia, femme du quartier Moulay-abd-Allah*, à Fez. Certains d'entre eux sont conservés par le musée Saint-Vic à Saint-Amand-Montrond.

En juillet 1939, Émile André Leroy se maria à Troyes avec Simone Bigot. Leur union, qui vit naître quatre enfants, imposa à l'artiste une vie plus sédentaire et donc une rupture dans sa carrière. L'époque des grands voyages appartenait désormais au passé et l'artiste cessa de réaliser des œuvres inspirées par ceux-ci. Il tenta à peine d'exploiter « le filon africaniste » et changea rapidement de répertoire, semble-t-il sans nostalgie. S'il est indéniable que nous devons au sculpteur de nombreuses pièces à caractère ethnographique, ce travail répondait alors à des commandes et plus simplement à une attente de la part des autorités qui l'employaient.

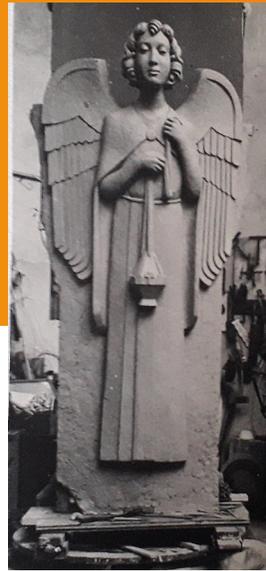
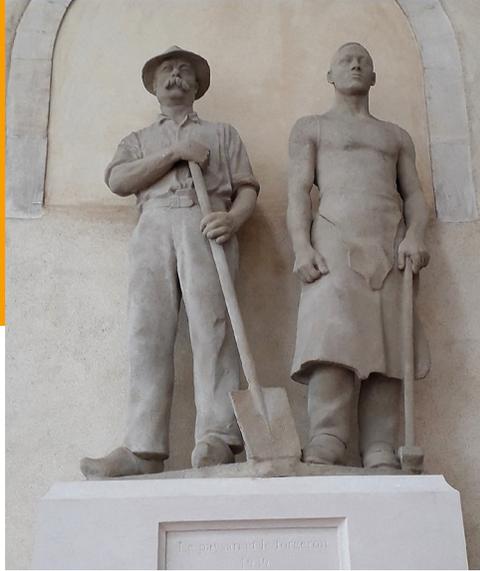
9) E. A. Leroy enseigne la pratique du modelage au docteur Palès (voir *Revue de l'Anthropologie* [T n° 1 et 2 - 1934] par le Dr Léon Palès).

10) Citons *Toumba* - Type Sara ; *Boukouenza* - Type Bacongo ; *Mokassa* - Type Kouyou ; *Femme Banda*, *M'Bakaka* - *Femme de la Sangha* ; *Esquisses* - Types du Moyen-Congo ; *Abd el Krim ben Ahmed* - Type du Taffilalet ; *Rekia* - *Femme du quartier Moulay abd Allah*, à Fès.

11) Émile Leroy était entre autres secrétaire général adjoint des boursiers de voyage de l'État.

12) Une réplique de ce médaillon fut destinée aux Anciens coloniaux de la Creuse.

13) La porcelainerie GDV (Girault, Demay et Vignolet) à Bruère est devenue Porcelainerie Avignon puis Avignon ceramic. Spécialisée au départ dans les porcelaines de laboratoire, elle collaborait également avec des artistes. Les porcelaines de Leroy portent sa signature ainsi que le tampon GDV et parfois «Bruère».



Le paysan et le forgeron, pierre reconstituée, H 2,30 m, 1939. Saint-Amand-Montrond, marché couvert. Photo DAC Guadeloupe.

Modèle en terre d'un ange pour l'église Sainte-Barbe de Bourges, 1951. collection famille Leroy.

Parmi les premières commandes publiques qu'il reçut en France métropolitaine vint celle de la décoration de la façade de la mairie de Saint-Amand-Montrond, en 1939. Il s'agit de deux figures de 2,25 m de haut, *Le Paysan et le Forgeron*, exécutées en ciment-pierre, récemment restaurées et déplacées dans le marché couvert.

Durant la guerre, Émile André Leroy, chef de famille et trop âgé pour être mobilisé, resta à Saint-Amand, en zone libre à quelques kilomètres de la zone de démarcation. Il assura, entre autres, l'hébergement clandestin de l'épouse (infirmière) du colonel Bertrand (1^{er} Régiment d'Infanterie), chef de la Résistance dans cette zone, ainsi que les drapeaux du 1^{er} régiment. Les commandes n'affluaient pas et on imagine une activité ralentie.

Au lendemain de la guerre, l'artiste fut sollicité pour l'exécution de monuments aux morts. Il réalisa en 1946 les trois bas-reliefs du monument aux morts du Maquis de Mussy-Grancey en hommage aux anciens combattants FFI de l'Aube.

En 1949, le sculpteur reçut le prix des Anciens boursiers pour l'exposition de M. Raoul Nicolas, premier président de la Cour d'appel d'Hanoi au salon de la Société des beaux-arts de la France d'Outre-mer¹⁴.

Avec son ami architecte Georges Crételle de la Direction générale des Travaux Publics à Brazzaville, l'artiste exécuta un monument érigé en 1950 à Pointe-Noire, au Moyen-Congo, à la mémoire du Gouverneur général Antonetti. Cette œuvre comprenait un buste de grande dimension réalisé à partir de celui créé en 1932 et qui est toujours installé dans l'avenue principale de la ville. Ceci lui valut d'être fait officier de l'ordre de l'Étoile noire le 7 août 1951.

Satisfaisant une prédilection pour l'art sacré, il réalisa, vers 1950, une statue de *Sainte Anne* en pierre reconstituée pour l'église du même nom au Vernet, quartier de Saint-Amand. En 1951, il décora de deux anges, avec la même technique, l'accès de l'église Sainte-Barbe de Bourges. La dernière œuvre qu'il ait réalisé en 1952 fut la statuette en plâtre de *Sainte Jeanne de France, Duchesse du Berry*. Il avait également le projet de faire une sainte Solange patronne du Berry.

Émile André Leroy, qui appréhendait de subir en vieillissant une diminution de ses capacités d'expression, mourut prématurément d'une attaque cérébrale, le 3 juillet 1953, dans sa ville natale.

Sensible aux mouvements de son temps, le sculpteur maria avec succès les styles Art-déco puis des années 1940 avec l'africanisme et l'art sacré pour lequel il avait une affinité particulière. Son caractère réservé et sa production éditée en très petites unités ont fait d'Émile André Leroy un artiste injustement oublié. Le musée Saint-Vic de Saint-Amand-Montrond lui rendit hommage en réalisant en 1996 une importante exposition rétrospective de ses œuvres. L'exposition guadeloupéenne, qui permet de replacer son œuvre dans un contexte historique colonial, contribue également à développer la reconnaissance de son talent.

¹⁴ Nouvelle appellation, depuis 1945, de la Société coloniale des artistes français.



Le palais du conseil général en travaux. Collection famille Leroy.

LA GUADELOUPE D'ÉMILE ANDRÉ LEROY

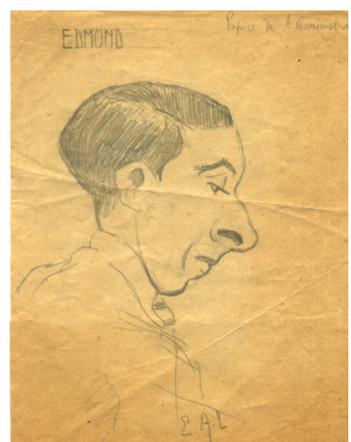
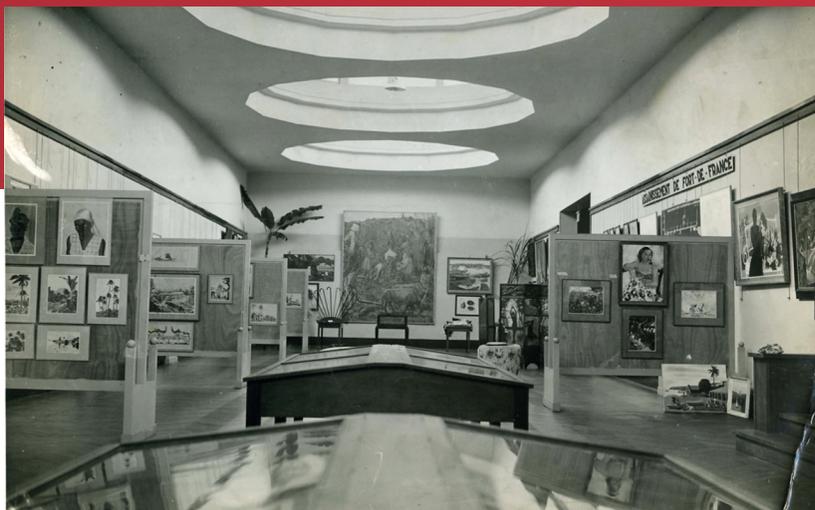
La Guadeloupe du Tricentenaire et le Prix de la Guadeloupe

La Guadeloupe que découvre Émile André Leroy en janvier 1934 est un vaste chantier à ciel ouvert, dans un territoire encore très rural et sous-équipé.

L'archipel, dévasté par le passage du cyclone de 1928, doit se reconstruire dans des délais très contraints, car en 1935 il est prévu de célébrer en grande pompe le tricentenaire du rattachement des Antilles et de la Guyane à la France. Les autorités veulent faire de cet événement une démonstration des bénéfices mutuels de la colonisation et préparer les esprits à la départementalisation. Elles mettent en place divers dispositifs pour soutenir les projets architecturaux et les ouvrages d'art et missionnent l'architecte Ali Tur. Au service de la colonie et des municipalités, ce dernier réalise pas moins de cent-vingt bâtiments entre 1929 et 1937. Avec son agence, Ali Tur accomplit une œuvre remarquable par son ampleur, sa variété, son intel-

ligence dans l'adaptation aux contraintes et au paysage, qui contribue jusqu'à maintenant à l'identité urbaine de la Guadeloupe, marquée par l'esthétique Art déco.

Pour encourager les arts et promouvoir les Antilles, Henry Bérenger, sénateur de la Guadeloupe et président de la Société coloniale des artistes français, crée en 1931 le Prix de la Guadeloupe. Doté d'une bourse, il permet aux artistes sélectionnés de venir travailler dans l'archipel. Il est décerné cinq fois seulement, de 1931 à 1936, à deux peintres — Antoine Gianelli (1896-1983) et Germaine Foury (1902-1981) — et trois sculpteurs — Émile André Leroy (1899-1953), Henry Legendre (1898-1978) et Louis Bâte (1898-1948). Leurs œuvres sont pour certaines encore présentes dans des bâtiments publics et dans des collections particulières de Guadeloupe. Certaines ont été exposées au Musée de la France d'outre-mer en octobre et novembre 1935 et ont ensuite intégré les collections publiques (musée du quai Branly en particulier).



1. Une salle de l'exposition du Tricentenaire à Paris, 1935. En bas à droite posée au sol, une Vue du port de Basse-Terre par Georges Rohner. Collection famille Leroy.
2. De gauche à droite Mercier, Rohner et Leroy, en pique-nique à la plage de Grande Anse (Trois-Rivières), en février 1935. Collection famille Leroy.

3. É. A. Leroy en Guadeloupe. Collection famille Leroy.
4. Caricature d'Edmond Mercier. Crayon sur papier, signé EAL et annoté « Edmond » « Papier de l'administration ». Collection famille Leroy.

Lauréat du prix de la Guadeloupe en 1933, Émile André Leroy séjourne dans l'archipel de janvier 1934 à mai 1936. Il développe au cours de ces trente mois une activité intense, fondée sur une inspiration féconde nourrie de ses rencontres avec les Guadeloupéens et avec ses compatriotes artistes, venus pour certains dans le cadre de la bourse du Prix de la Guadeloupe.

Des amitiés artistiques

L'arrivée d'Émile André Leroy est facilitée par son ami le peintre Antoine Gianelli, présent en Guadeloupe avec son épouse l'artiste Germaine Foury de 1931 à 1935. Il lui délivre de précieux conseils, comme celui de différer son arrivée pour éviter la période de l'hivernage, ou encore d'apporter un smoking, car « *ici on attache une grande importance aux signes extérieurs* »¹⁵. L'ayant mis en garde sur la difficulté à trouver du matériel, il lui conseille de venir avec le plus de terre possible. Pour convaincre ses futurs commanditaires, Gianelli lui

demande d'apporter des photos de ses œuvres et des articles qui parlent de son travail.

Émile André Leroy se fait connaître des autorités et s'installe à Saint-Claude, commune où vit la majorité des fonctionnaires métropolitains. Il se lie rapidement avec d'autres compatriotes, en particulier avec l'assistant d'Ali Tur, l'architecte Edmond Mercier, et avec le peintre Georges Rohner, qui tous sont amenés à participer, à des degrés divers, à la reconstruction et à l'embellissement des bâtiments publics de la Guadeloupe. Ensemble les trois hommes parcourent l'archipel à la découverte de ses beautés naturelles, pratiquant randonnées en forêt, pique-niques à la rivière et à la plage. Mais c'est aussi une complicité artistique qui se forme entre Leroy et Mercier qui réalisent ensemble le monument aux morts de Baie-Mahault et probablement aussi celui de Petit-Canal. Leur amitié se poursuit d'ailleurs bien au-delà du séjour guadeloupéen et Mercier sera le parrain d'Anne, la cadette de la famille Leroy.

¹⁵ Lettre manuscrite d'Antoine Gianelli à Émile André Leroy. Collection famille Leroy.



1. Jeune femme posant dans l'atelier à Saint-Claude. Collection famille Leroy
 2. L'atelier à Saint-Claude. Collection famille Leroy.
 3. Leroy et Rohner dans leur atelier à Saint-Claude. Collection famille Leroy.

Leroy propose à Rohner de partager son atelier à Saint-Claude, ce dont témoignent plusieurs photographies qui illustrent l'atmosphère détendue, créatrice et bohème qui y règne. L'une d'elle représente un modèle féminin (Suzanne Miatti ?) posant presque nue. Le confort de l'atelier est sommaire, le papier peint est en mauvais état, le lit est posé à même le sol et le mobilier se limite à l'essentiel. L'activité créatrice des deux artistes se révèle dans de nombreux détails. Ainsi, sur l'étagère, on peut voir le buste du docteur Grizaud, médecin capitaine chargé des soins aux lépreux en Guadeloupe, et une statuette de femme accroupie que Leroy déclina en cendrier et en serre-livre. La pochette de papier Agfa rappelle que le sculpteur procédait lui-même aux tirages argentiques de ses photographies. Dans le couloir on peut apercevoir une toile de Georges Rohner représentant une scène

de marché. La jeune femme, qui a sans doute servi de modèle aux deux artistes, illumine véritablement la scène par l'élégance de sa posture et la beauté de son corps révélé par le jeu de la lumière.



1. Modèle en terre du blason de la Guadeloupe. Collection famille Leroy.
2. Dessin préparatoire pour le blason de Marie-Galante. Collection famille Leroy.
3. Mairie de Grand-Bourg. Les deux blasons sont installés sur chaque tour d'angle. Collection famille Leroy.

ŒUVRES GUADELOUPÉENNES

Toutes les œuvres d'Émile André Leroy produites ou destinées à la Guadeloupe n'ont pas été identifiées à ce jour. Les pièces en terre crues n'étaient pas destinées à subsister et ont disparu, tandis que les plâtres, fragiles et sensibles à l'humidité, auront souffert de mauvaises conditions de conservation. Il est parfois difficile de localiser les épreuves en plâtre ou les tirages en bronze de ses portraits, en revanche, ses œuvres réalisées en réponse à des commandes publiques sont toutes conservées.

Les commandes publiques

Armoiries de la mairie de Grand-Bourg de Marie-Galante

Ali Tur est chargé en 1932 de la reconstruction de la mairie de Grand-Bourg. Le bâtiment au volume imposant est composé d'un corps central flanqué de deux tour

d'angle carrées. Chacune d'elle est ornée d'un blason en bas-relief. Pour représenter la Guadeloupe Leroy s'inspire d'un blason non officiel mais assez répandu et dont il reprend les motifs du soleil surmonté de trois fleurs de lys et du fagot de canne. Il le flanque de deux bateaux, l'un représentant une caravelle et l'autre un paquebot, symbolisant le lien entre le passé et le présent. Le blason

de Marie-Galante semble être une invention de l'artiste, sous réserve de recherches complémentaires.

Statue de sainte Anne pour le clocher de l'église de la commune de Sainte-Anne

L'église du bourg est reconstruite par Ali Tur vers 1933. Elle se distingue par la prédominance de son clocher-porche surmonté d'une flèche très pentue. La statue monumentale réalisée par Leroy s'intègre parfaitement à l'architecture moderniste de Tur. Son exécution est tout à fait remarquable en raison de ses dimensions hors normes, 4,50 m de haut. Leroy a utilisé une maquette intermédiaire à échelle plus petite, moulée en plâtre, dont les mesures ont été reportées à l'aide d'un châssis « à mettre aux points » sur le modèle d'exécution en terre à la taille définitive. Le revers plat de la statue faite pour être vue de face, a permis à l'artiste de se dispenser d'armature, la terre étant simplement maintenue par une planche cloutée glissée à l'arrière. La prise d'empreinte a ensuite été réalisée en plusieurs morceaux, puis assemblée dans la nef de l'église de manière à obtenir par coulage d'un ciment-pierre, une reproduction à l'échelle 1. Cette opération délicate a été confiée à un entrepreneur spécialisé en Guadeloupe, Antoine Bariosco.

Monuments aux morts de la guerre de 1914-1918, Baie-Mahault

Le monument aux morts commandé en 1935 à Émile André Leroy complétait l'ensemble urbain conçu par Ali Tur dans les mêmes années et qui comprenait la mairie, l'église et le presbytère. L'inauguration a eu lieu le 12 janvier 1936 en présence de l'artiste.

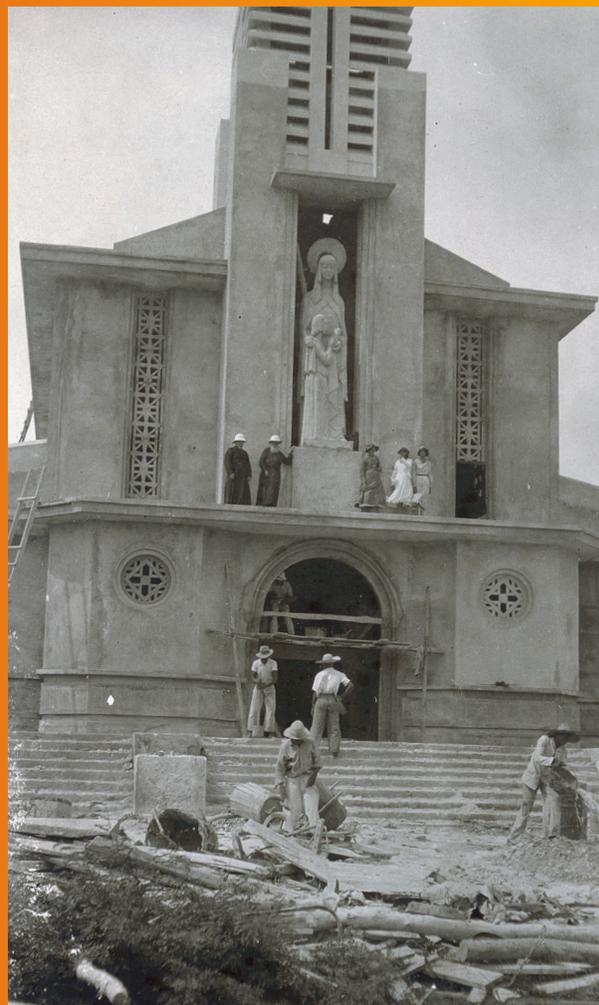
Monuments aux morts de la guerre de 1914-1918, Petit-Canal

Le monument aux morts qui jouxte la mairie reconstruite par Ali Tur, est commandé en 1936 à Émile André Leroy. L'œuvre est cependant réalisée après son départ de Guadeloupe et installée au début de l'année 1937 par Antoine Bariosco. Elle révèle l'influence des monuments aux morts de François-Émile Popineau (1887-1951), sculpteur Saint-Amandois lui aussi.

1. Église de Sainte-Anne. L'église n'est pas complètement achevée et des personnages, dont le curé, prennent la pose sur la corniche qui surmonte le portail d'entrée. Collection famille Leroy.

2. Monument aux morts de Baie-Mahault après restauration. Photo D. Dabriou.

3. Monument aux morts de Petit-Canal. Photo D. Dabriou.





1. Buste du gouverneur Bouge. Plâtre. Collection famille Leroy.
 2. Le gouverneur Bouge et le sénateur de la Guadeloupe Henry Bérenger à Pointe-à-Pitre pendant les cérémonies officielles du Tricentenaire le 20 décembre 1935. Collection famille Leroy.

Les portraits

Émile André Leroy excelle dans l'art du portrait sculpté. De son maître Jean Boucher, l'artiste a retenu l'importance de l'observation et la quête de vérité. Il parvient à reproduire les traits et expressions caractéristiques de ses modèles, à s'affranchir du superflu et à retenir le détail qui fait l'unicité de chacun. Le travail de modelage, habilement retranscrit dans le bronze, lui permet d'atteindre une expression sensible et d'insuffler la vie à ses portraits. Il accorde à ses modèles, qu'il s'agisse de personnages importants ou de « petites gens », la même égalité de traitement, la même importance. Grâce aux annotations portées au dos des photos à partir desquelles il a travaillé, ses modèles les plus humbles ne sont pas pour autant des anonymes.

Buste du Gouverneur Bouge

Ce buste illustre la notoriété acquise par Émile André Leroy auprès des hauts fonctionnaires en poste en Guadeloupe. Louis-Joseph Bouge (1878-1960) réalise l'essentiel de sa carrière dans l'administration coloniale, en Nouvelle-Calédonie, à Tahiti, à Saint-Pierre-et-Miquelon, en Guadeloupe et en Guyane. Il est gouverneur de la Guadeloupe de 1933 à 1936 et c'est dans ce cadre

que Leroy le côtoie et réalise ce portrait qui retranscrit fidèlement l'énergie et la détermination qui émane du personnage public.

Le tirage en bronze acquis par Bouge est conservé avec l'ensemble de sa collection d'objets extra-européens au musée des beaux-arts de Chartres, depuis le legs consenti par sa veuve en 1970.

Deux têtes de guadeloupéennes, « Charlyse » et « L'Indienne »

Ces deux portraits, l'un d'une jeune femme Noire (Charlyse Germinal), l'autre d'une jeune Indienne, symbolisent deux des composantes de la société guadeloupéenne. Leroy a photographié Charlyse à Basse-Terre dans son environnement quotidien (peut-être une marchande de poissons, d'après une photo la montrant tenant un balaou) et à Saint-Claude posant dans l'atelier dans sa tenue d'apparat. Pour ce buste, Leroy a retenu une évocation de la vie quotidienne de la plupart des guadeloupéennes de l'époque : sans bijou, avec un simple foulard sur la tête. Ces deux portraits ne répondent pas à des commandes. Leroy les a présentés au salon de la SCAF (Société Coloniale des Artistes Français) en 1937, puis il s'est appuyé sur ses relations pour faire acheter les tirages

en bronze par la Banque de la Guadeloupe en 1939. Pendant un temps, ils ont orné le hall d'entrée de l'établissement à Pointe-à-Pitre et sont aujourd'hui non localisés. La Banque de la Guadeloupe avait également commandé en 1936 deux grandes compositions à Georges Rohner. *Le Port de Pointe-à-Pitre* est malheureusement disparu, mais les *Pêcheurs des Saintes* ont été sauvés par une restauration fondamentale et un marouflage sur toile¹⁶.

Suzanne à la coiffe

Suzanne Miatti a été le modèle d'Émile André Leroy à au moins deux reprises. Le beau visage de la jeune femme est bien mis en valeur par le port de la coiffe traditionnelle et des boucles d'oreilles. Ces accessoires et le port altier du modèle en font une parfaite illustration de la beauté créole. Un tirage en bronze a été offert par l'artiste au sénateur Henry Bérenger en 1937, probablement en remerciement pour le séjour guadeloupéen qu'il avait favorisé.

Suzanne au foulard

Cet autre portrait de Suzanne Miatti représente la jeune femme dans une attitude plus simple, coiffée d'un simple foulard noué derrière la tête. Le réalisme du visage est tempéré par la stylisation du nœud et des boucles d'oreilles.

Les objets décoratifs et utilitaires

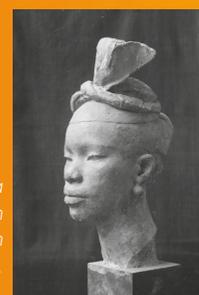
Émile André Leroy a cherché à diversifier sa production en créant des petits objets utilitaires et décoratifs, tels que des serre-livres, salières, cendriers, etc., édités en porcelaine. Il reprend et adapte des sujets exotiques, parmi lesquels des figures inspirées par les scènes de marché observées en Guadeloupe. C'est cette production, pourtant peu significative de son art, qui le représente à l'exposition du Tricentenaire au Musée de la France d'outre-mer en 1935.



1. Charlyse Germain. Collection famille Leroy.
2. « Charlyse ». Buste en bronze, non localisé. Collection famille Leroy.



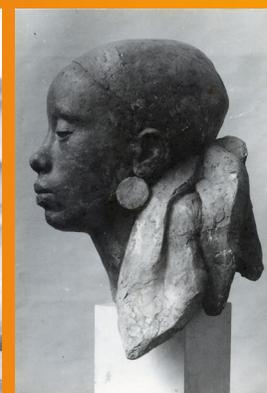
3. « L'Indienne ». Buste en bronze, non localisé. Collection famille Leroy.



4. Suzanne à la coiffe. Buste en plâtre. Collection famille Leroy.



5. Portrait de Suzanne Miatti. Collection famille Leroy.



6. Suzanne au foulard. Buste en plâtre. Collection famille Leroy.



7. Paire de serre-livres, Guadeloupéennes assises. Porcelaine de la manufacture Avignon à Bruère-Allichamps. Collection famille Leroy.

16) Georges Rohner et la Guadeloupe, 1934-1936. *Catalogue de l'exposition Paris, musée de la Marine (19 oct 2011 – 16 janv 2012), et Basse-Terre, L'Artchipel – scène nationale (2 mars 2012 – 5 mai 2012), Editions Jasor, Pointe-à-Pitre, 2011, pp. 54-55.*

LES TECHNIQUES D'ÉMILE ANDRÉ LEROY

La sculpture, de la terre au métal

Les sculpteurs se partagent généralement entre tailleurs et les modelers. Émile André Leroy est un modeler très doué, qui a acquis aux Beaux-arts une parfaite maîtrise de cette technique qu'il pratique aussi bien sur des statuettes que sur des œuvres monumentales. L'argile, matériau qui conserve sa plasticité tant qu'il est humide, permet de reprendre et de corriger la création en cours et d'atteindre un haut degré de précision dans les détails. Pour conserver une œuvre en terre il faut soit la faire cuire, soit la reproduire dans un autre matériau. La grande majorité des modelages qui ne sont pas cuits sont réalisés sur une armature métallique qui permet de maintenir la terre en place et éviter les déformations. Pour les statues en pied l'armature interne est reliée à une potence fixe visible extérieurement.



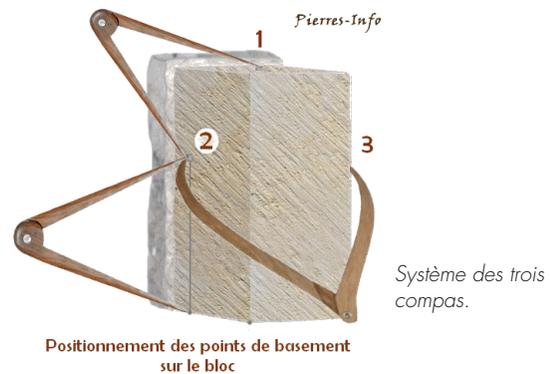
Modèle en terre du poilu de Petit-Canal. La potence qui maintient l'armature interne est bien visible. Collection famille Leroy.

Les techniques de reproduction

La reproduction du modèle original est effectuée à l'échelle ou à échelle différente. Pour agrandir ou réduire, plusieurs techniques sont possibles : la technique des trois compas, la croix de mise au point et le châssis « à mettre aux points ».

La technique des trois compas : Cette méthode ne nécessite pas un matériel sophistiqué puisqu'il suffit de trois compas pour reporter les coordonnées du modèle sur le bloc à sculpter. Le principe : situer un point quelconque du volume à reproduire à l'aide de trois coordonnées prises avec les compas (les points de basement).

Deux compas droits (ou légèrement courbes) sont utilisés pour indiquer les distances linéaires. Un compas d'épaisseur à branches courbes est utilisé pour mesurer les volumes. Une échelle de proportion est utilisée lorsque les rapports de grandeur sont difficilement calculables.



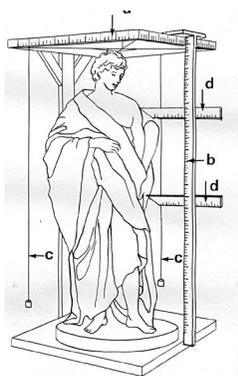
La croix de mise au point (encore appelée pointomètre, ou pantographe) : L'emploi de cet outil inventé au début du XIX^e siècle est nettement plus aisé et encore plus précis que celui des trois compas. Il se compose d'une croix sur laquelle sont assemblés des tiges pointues formant un support haut d'ancrage (en forme de crochet) et deux supports bas. Sur cette croix, une tige de déplacement coulisse et pivote. Elle est elle-même équipée d'une tige de pointage amovible. Enfin, une butée de positionnement sert de repère de profondeur. Les éléments montés sur la croix peuvent donc bouger en tout sens en permettant ainsi d'accéder à tous les points, même ceux situés à l'arrière du modèle.

Émile André Leroy n'a pas utilisé lui-même cette technique, en revanche plusieurs photographies montrent qu'il confiait à son ami René Cotard le soin de reproduire ses bustes dans la pierre à l'aide de la croix de mise au point.



Émile André Leroy, son modèle Nicole et René Cotard dans l'atelier parisien du 5 rue Platon, vers 1925-1930. La croix de buste. Collection famille Leroy.

Le châssis « à mettre aux points » : Ce système permet d'effectuer une réduction ou un agrandissement de l'original en modifiant proportionnellement l'échelle d'un cadre gradué appelé châssis. Il présente l'avantage de pouvoir se positionner aussi bien horizontalement que verticalement. Les distances sont prises à partir de fils à plomb tombant d'un cadre horizontal ou bien à partir de fils tendus entre deux cadres verticaux. Les compas viennent en appont pour prendre les distances intermédiaires. Émile André Leroy a eu recours à cette technique pour réaliser ses œuvres monumentales, comme pour la statue qui orne le clocher de l'église de Sainte-Anne.



Châssis à « mettre-aux-points » gradué, dépourvu de montants, construit autour d'un modèle en plâtre.
Ce type de châssis peut être fixé au mur.
Schema du châssis à mettre aux points.



Réalisation du modèle en terre de la statue monumentale de Sainte-Anne.
Collection famille Leroy.

Le moulage

Les modelages en terre crue (non cuite) sont conservés et reproduits grâce au moulage, pratique beaucoup utilisée par Émile André Leroy. Une prise d'empreinte, réalisée en un ou plusieurs morceaux, permet de former un moule. À partir de ce moule, réutilisable s'il est formé de plusieurs parties (on parle alors de « moule à bon creux »), on obtient des reproductions – des moulages – dans un matériau durcissable, généralement du plâtre. Le moulage en plâtre peut être conservé comme tel ou bien servir de « modèle » pour une future reproduction dans un autre matériau.

Prise d'empreinte de la statue du clocher de l'église de Sainte-Anne. La sculpture, qui mesure 4,50 mètres, a nécessité de découper l'empreinte en plusieurs morceaux. Cette opération délicate, ainsi que le coulage du ciment-pierre dans le moule, a été confiée à un entrepreneur spécialisé en Guadeloupe, Antoine Bariosco.
Collection famille Leroy.



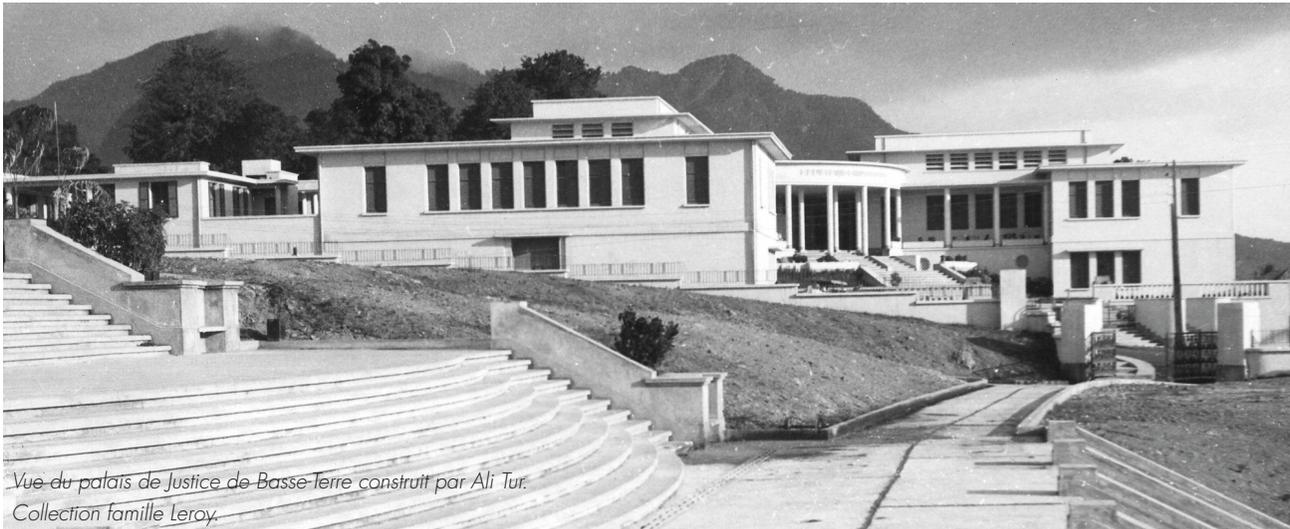
Le bronze

Pour les reproductions de ses œuvres en métal, Émile André Leroy a privilégié le bronze et a semble-t-il exclusivement travaillé avec G. Pannini, spécialiste de la fonte à la cire perdue. Contrairement à nombre de ses contemporains qui commercialisaient des tirages en bronze de leurs sculptures, Leroy s'est limité à un ou deux exemplaires. Le bronze étant un matériau coûteux, il a souvent été remplacé dans la statuaire ornementale publique à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle par de la fonte d'art. La fonte de fer, obtenue par coulage d'un alliage de fer et de 2,5 à 4,5% de carbone est plus facile à mouler, mais elle est fragile, cassante et peu malléable. Les monuments aux morts fabriqués en série étaient généralement proposés dans différents matériaux moins nobles que le bronze, tels que le fonte de fer ou le galvano-bronze. Les monuments aux morts de Baie-Mahault et de Petit-Canal sont des bronzes à la cire perdue de très belle qualité.

La fonte à la cire perdue

Le bronze est composé d'un alliage de cuivre (70 à 90 %) et d'étain (15 %) dans des proportions qui conditionnent son aspect et sa résistance. Dans un nouveau moule en creux réalisé à partir du plâtre original, le fondeur coule de la cire et obtient une réplique fidèle du modèle. Lorsque la cire a durci, elle est entourée d'un réseau de conduits par lesquels s'échapperont, à l'étape suivante, la cire fondue et les gaz. L'ensemble est recouvert d'une coque en matériaux réfractaires, puis chauffé. La cire fond, s'écoule, et le métal en fusion est introduit par l'intermédiaire des conduits dans l'espace laissé libre. Lorsque le bronze a repris sa consistance solide, le moule est cassé, les conduits ou événements coupés au ras de la surface, puis l'ensemble est ciselé et poli avant d'être patiné. Lorsqu'on veut obtenir une fonte creuse, ce qui est le cas le plus fréquent, un noyau constitué de matériau réfractaire est introduit au début de l'opération dans le moule en plâtre. L'espace laissé vide entre le moule et le noyau est occupé par la cire, puis par le bronze. Le noyau est ensuite retiré pour laisser un creux.

Ces opérations peuvent être répétées à partir du premier moulage en plâtre, permettant l'édition de multiples.



*Vue du palais de Justice de Basse-Terre construit par Ali Tur.
Collection famille Leroy.*

Leroy photographe

C'est grâce à la photographie qu'il a beaucoup pratiquée que la vie et l'œuvre d'Émile André Leroy sont bien documentées. Ses enfants ont eu soin de préserver cet exceptionnel fonds photographique dont une partie est reproduite dans ce catalogue.

Leroy utilise la photographie en premier lieu pour son intérêt documentaire. Elle lui permet de garder la trace de la progression de son travail et de ses œuvres achevées, mais également de fixer l'image de ceux qui lui servent de modèles.



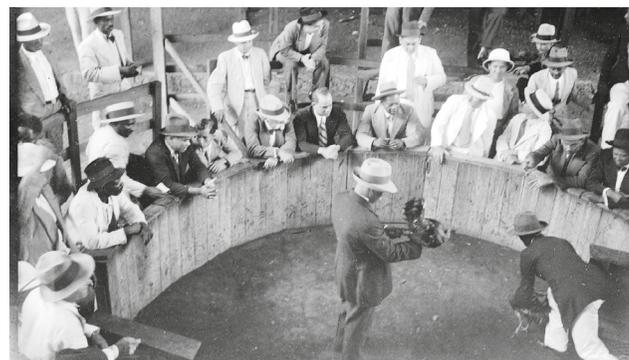
*Charlyse Germinal posant dans l'atelier à Saint-Claude.
Photo collection famille Leroy.*

Il exécute ses tirages argentiques lui-même et démontre un vrai savoir-faire dans la maîtrise du cadrage et de la lumière. Ses qualités de photographe lui valent de recevoir des commandes. Ainsi, lors de son séjour au Congo en 1932, le Docteur Palès lui fait réaliser des portraits anthropologiques utiles à ses recherches. En Guadeloupe, l'agence d'Ali Tur lui demande des prises de vues des chantiers en cours et des travaux exécutés.

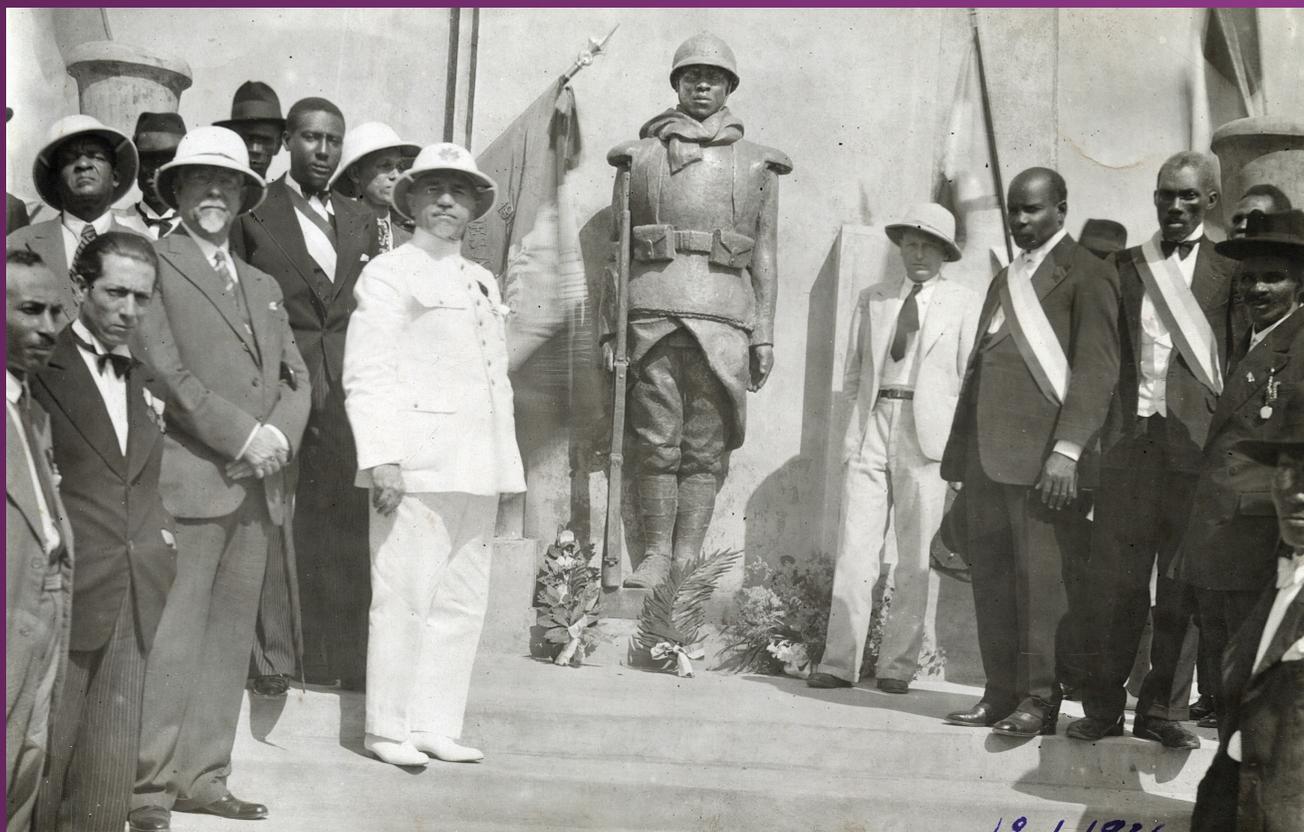


*Cérémonies du Tricentenaire. Personnages costumés à la Darse à
Pointe-à-Pitre. Collection famille Leroy.*

Dans ses prises de vues plus spontanées rapportées de ses voyages – scènes de la vie quotidienne et portraits – Leroy révèle ses qualités d'observation, sa sensibilité artistique et son humanisme profond. Sa curiosité le porte sur tous les sujets de la vie guadeloupéenne, les scènes de rue et de marché, ou bien encore les activités que l'on qualifie aujourd'hui de patrimoine culturel immatériel, comme les courses de voiles traditionnelles et les pitts a coqs. Il photographie les ouvriers au travail sur ses propres chantiers, des sorties avec des amis, mais également des événements, comme les cérémonies officielles du Tricentenaire.



Combat au pitt a coq, 1934. Collection famille Leroy.



L'inauguration du monument le 12 janvier 1936, en présence d'Edmond Mercier (deuxième en partant de la gauche), du général Ruillier, du gouverneur Bouge et de Léonard Chalus. À droite de la statue, Émile André Leroy. Collection famille Leroy

Le monument aux morts de Baie-Mahault

UNE ŒUVRE NOVATRICE

L'histoire du projet

C'est sous la mandature de Léonard Chalus, maire de Baie-Mahault depuis 1929, que la commande du monument aux morts est passée. Émile André Leroy, retenu à la suite d'une procédure d'appel d'offre, signe son engagement le 27 mars 1935. Le contrat ne porte

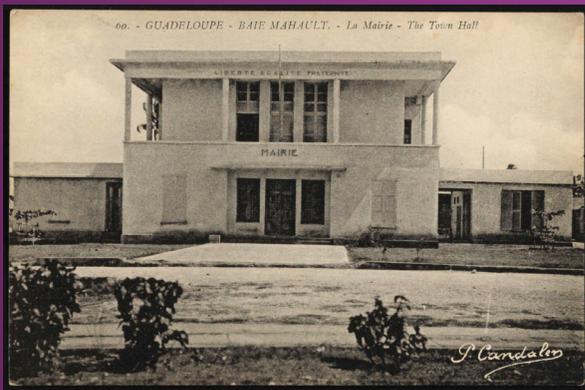


Premier projet pour le monument aux morts de Baie-Mahault. Détail d'un dessin d'É.A. Leroy, collection famille Leroy.

que sur la livraison d'une sculpture qui sera rémunérée 47 500 F. Tous les frais autres que la maçonnerie sont à la charge de l'artiste. Les délais d'exécution sont très courts : l'engagement débute le 1^{er} mai et la livraison est demandée pour le 31 août 1935. L'inauguration officielle n'a lieu que le 12 janvier 1936, en présence de Leroy, du gouverneur et de Léonard Chalus.

L'examen des plans préparatoires montre une évolution radicale du projet. Plus vertical et plus centré, le premier dessin représente une Victoire surmontée de la flamme du souvenir. Le sujet réalisé, beaucoup plus audacieux malgré son apparente banalité, abandonne à l'inverse toute référence allégorique et s'ancre dans la réalité de la guerre.

L'horizontalité et l'agencement des parties maçonnées mettent en valeur la figure centrale, un soldat Noir qui fait figure d'exception dans le corpus des monuments aux morts ultra-marins.

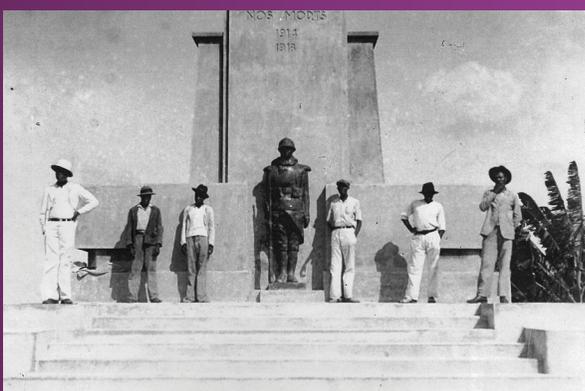


1. Mairie de Baie-Mahault réalisée par Ali Tur entre 1931 et 1933. Carte postale Candalen, Archives départementales de la Guadeloupe, cote 5F1003.

2. Le monument à peine achevé. Photo É.A. Leroy, collection famille Leroy.

3. Maquette en terre du soldat dans l'atelier de Saint-Claude. Le modelage est à son échelle définitive, soit 2,10 m de haut. Pour éviter l'affaissement de la terre, le sculpteur a disposé une structure formée d'une potence (visible à l'arrière) fixée à une armature interne qui fait office de squelette. Dans le reflet du miroir on peut apercevoir la tête seule, conçue comme une œuvre indépendante. Photo É.A. Leroy, collection famille Leroy.

4. Groupe d'ouvriers ayant travaillé à la réalisation du monument, prenant la pose à côté du soldat. Collection famille Leroy.



Une architecture moderniste

Le monument s'intégrait à l'origine à l'ensemble urbain conçu par Ali Tur en 1931 et qui comprenait la mairie, l'église et le presbytère. Il est aujourd'hui isolé de la place par un petit square délimité par un mur-bahut et sa présence tend à s'effacer aux côtés de l'imposant bâtiment de la médiathèque inauguré en 2012.

Les lignes simples et géométriques des parties architecturées, ainsi que le lettrage des inscriptions, sont bien dans l'esprit de l'architecture moderniste qu'Ali Tur a diffusée en Guadeloupe dans les années 1930. Les plans ont été dessinés par Edmond Mercier, ami de Leroy et collaborateur de Tur, mais c'est bien au sculpteur que revient la conception du cénotaphe.

L'exécution de la statue, de la terre au bronze

Le monument occupe une emprise au sol de 9,32 m de large par 4,90 m de profondeur. La statue du soldat quant à elle mesure près de 2,10 m de haut.

Le processus de fabrication est connu par quelques documents photographiques et repose sur une méthode courante. La sculpture a été réalisée à l'échelle en terre, soit directement, soit en passant par un modèle intermédiaire plus petit. Une empreinte formée de plusieurs morceaux (moule à bon creux) a permis d'obtenir un moulage en plâtre. Ce dernier a été expédié dans l'Hexagone, pour l'exécution de la fonte à la cire perdue par la fonderie G. Pannini.

« Être vrai, être sincère avec simplicité »

Le maire de Baie-Mahault, principal commanditaire du monument aux morts, a parfaitement compris le caractère novateur du poilu Noir de Leroy et son importance pour la Guadeloupe. Léonard Chalus exprime dans son discours inaugural, rédigé avec l'emphase et les qualités littéraires de l'époque, son admiration : Leroy, dit-il, « abandonne les sentiers battus. Un souci plus haut l'appelle. Il veut être vrai, il veut être sincère avec simplicité. Il veut, au regard des générations présentes et à venir, attester par le bronze que nous aussi nous étions dans l'illustre mêlée. »

Le soldat est représenté dans la posture de la sentinelle, parfaitement droit, un bras le long du corps, l'autre tenant le fusil debout posé au sol. La sculpture est très réaliste. Les traits du visage sont parfaitement reconnaissables et le soldat porte l'uniforme réglementaire : capote en laine, casque Adrian, havresac, bandes molletières



*Rameaux Paul Pindy posant en uniforme de soldat, de profil et de face.
Collection famille Leroy.*



*Statue en bronze du soldat peu après sa réception.
Collection famille Leroy.*

et fusil Lebel. Seuls quelques détails renseignent sur ses origines. L'ancre de marine sur le casque et les boutons est un signe distinctif des troupes d'infanterie coloniale auxquelles beaucoup de soldats guadeloupéens ont appartenu. L'écharpe, absente sur la photographie du modèle, a peut-être été ajoutée pour évoquer la difficulté des Antillais à s'acclimater aux rigueurs de l'hiver européen.

Pindy, l'incarnation du poilu Noir

L'homme qui incarne dans la solidité du métal le sacrifice des jeunes guadeloupéens s'appelait Rameaux Paul Pindy et était originaire de la commune de Deshaies. C'est grâce à une photographie annotée que son nom est désormais connu. L'existence de ce cliché, en nous plongeant dans l'incarnation de la réalité du modèle, fait

naître de nombreuses questions auxquelles il est malheureusement impossible de répondre aujourd'hui : Comment Leroy a-t-il rencontré Pindy et pourquoi l'a-t-il choisi ? Quel était son métier ? Né le 19 mars 1913 à la veille de la guerre, quelle perception en a-t-il eu ? Y a-t-il perdu des membres de sa famille ? À qui appartient l'uniforme qu'il porte pour l'occasion ?

Pindy endosse l'uniforme du soldat pour les besoins de la pose, au milieu des herbes de Guinée et des bananiers. Malgré l'ardeur du soleil, on l'observe concentré et attentif aux attentes du sculpteur qui le photographie de face et de profil. La ressemblance entre la photographie et la sculpture est saisissante et montre une nouvelle fois les qualités d'observateur et de modelleur de Leroy.



La restauration de la tête de Pindy

Le visage de Rameaux Paul Pindy est particulièrement réussi et Leroy a souhaité en faire une œuvre à part-entière, indépendante de la sculpture monumentale. Dans la version de la tête seule, l'écharpe disparaît pour laisser plus de place à l'expression du visage.

L'unique tirage en plâtre connu de la tête de Pindy présentait plusieurs altérations importantes qu'une restauration menée par Cécile Rolland-Lucas a permis de traiter préalablement à sa présentation à l'exposition. Très encrassée, la tête de Pindy avait aussi souffert des effets du ruissellement de l'eau qui avait provoqué une usure du plâtre qui apparaissait comme « rongé ». La coloration du plâtre – une couche fine bleu-vert et une couleur plus épaisse et plus sombre sur les carnations –, était également délavée, désaccordée et lacunaire. Les bords du casque, parties fines et fragiles, étaient cassés en plusieurs endroits.

Un dépoussiérage particulièrement minutieux sur les zones abîmées a redonné plus de lisibilité aux volumes (la poussière assombrissait les parties en saillie qui doivent au contraire « accrocher » la lumière). La peinture a été nettoyée et, lorsqu'elle avait perdu son adhérence, refixée par un adhésif. Les parties cassées ont été restituées afin de redonner les contours du casque, mais elles se différencient délibérément du plâtre original. Des retouches de couleur sur les restitutions et sur les lacunes de peinture du visage ont rendu les traits plus lisibles.

La restauration du monument aux morts de Baie-Mahault

La statue du poilu présentait un état de conservation insatisfaisant. D'une part elle avait subi une dégradation importante, avec le vol du fusil survenu en 2018, d'autre part, le modelé avait disparu sous d'épaisses couches de peinture. L'objectif de la restauration a consisté à redonner son aspect originel à l'œuvre, en éliminant la peinture et en la remplaçant par une patine et en restituant le fusil.

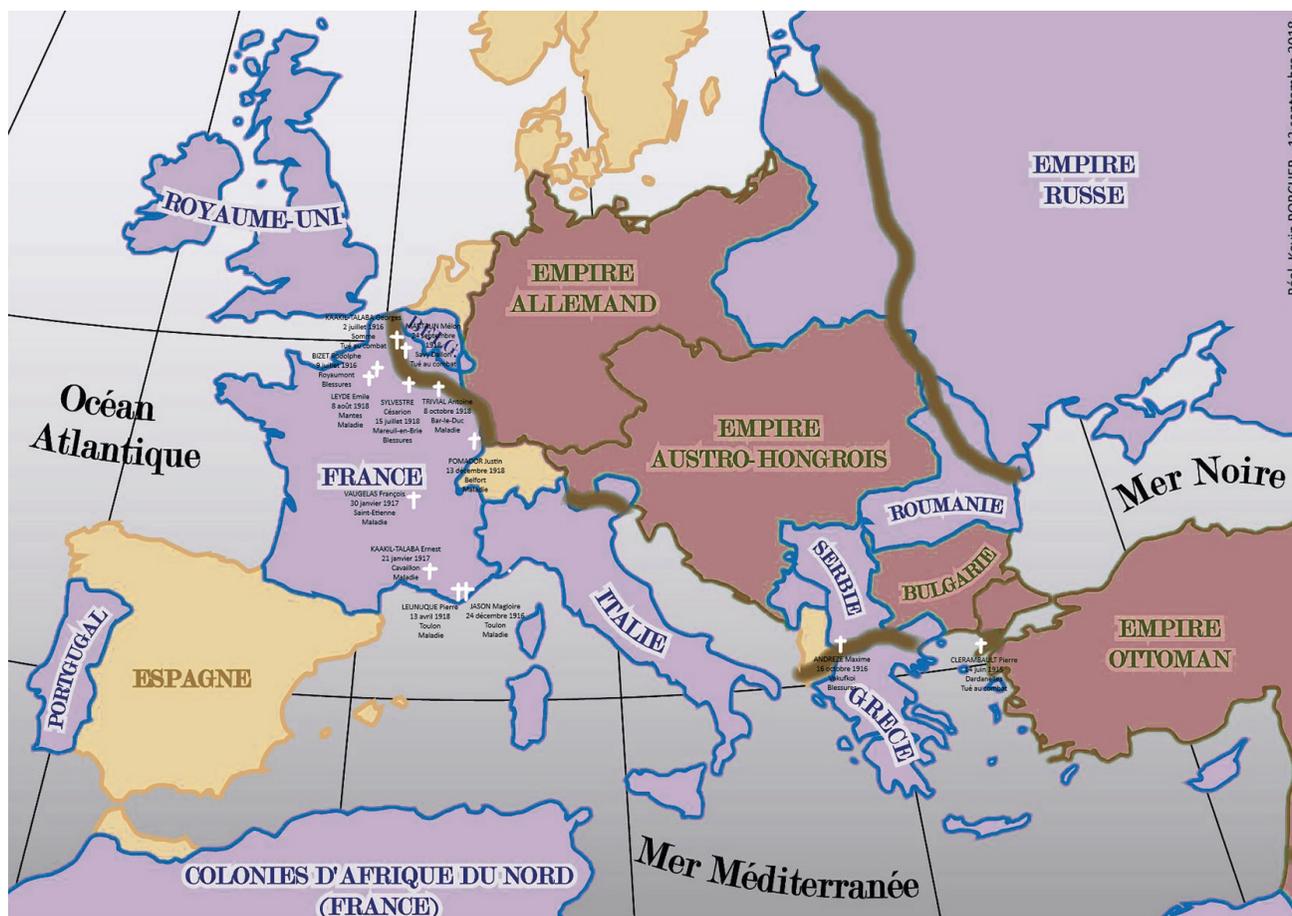
Après un décapage chimique et mécanique de la peinture qui a permis de révéler les signatures du sculpteur et du fondeur et de faire apparaître par endroits des traces de patine brun-rouge, les restaurateurs ont procédé à un nettoyage minutieux à la brosse douce. La patine à chaud a été appliquée en deux temps, d'abord avec une couche d'accroche au nitrate de cuivre, puis avec une patine brune. La sculpture a ensuite été recouverte d'une couche protectrice à la cire micro-cristalline. Le fusil va, dans un second temps, être refait par un sculpteur, fondu en bronze, puis remis en place.

1. Modelage de la tête du soldat en argile, dans l'atelier à Saint-Claude.
Photo collection famille Leroy.

2. Photographie en cours de nettoyage. La partie gauche a été nettoyée, la droite pas encore. Les traces de coutures visibles au milieu du visage indiquent l'utilisation d'un moule formé de deux parties. Les traces d'arrachement de surface sont liées à la perte de la couche d'empreinte. Photo C. Rolland-Lucas.

3. Moulage de la tête après restauration. Photo C. Rolland-Lucas.

4. Les restaurateurs en train d'appliquer la patine sur le soldat. Photo DAC.



COMMENT SONT MORTS CEUX DE BAIE-MAHAULT ?

Ils sont morts à l'assaut sur le front occidental

Plusieurs soldats Baie-Mahaultiens sont tués au cours d'assauts menés sur le front principal de la guerre, au nord de la France.

Georges Kaakil-Talaba est engagé dans la grande offensive de la Somme de juillet 1916. Elle mobilise un nombre considérable de troupes françaises et britanniques dont beaucoup venues de leurs empires coloniaux respectifs. Il est tué le 2, au cours des tous premiers jours d'un assaut précédé d'une intense préparation d'artillerie. Contrairement à l'armée britannique qui subit les pires pertes de son histoire sur son secteur d'attaque au nord de la Somme, l'armée française remporte quelques succès initiaux au sud. Mais le front n'est pas percé, les Allemands disposant d'un solide système de tranchées organisées en profondeur et reliées par des boyaux. Le soldat Kaakil-Talaba est d'ailleurs sans doute fauché par les mitrailleuses allemandes de la troisième ligne de défense devant Herbécourt, si l'on s'en réfère au JMO (Journaux des Marches et Opération) et à l'historique régimentaire. Les combats s'enlisent les jours et les semaines suivantes

dans une bataille d'usure meurtrière, caractéristique de la guerre de tranchées, comme celle qui, au même moment, se déroule à Verdun depuis le mois de février. Mélon Martalin, lui, meurt en septembre 1918 au cours de la puissante contre-offensive alliée dite « Foch » ou des « Cent-jours » entamée en juillet et qui renverse une dernière tentative allemande sur le front ouest. Lors de ces derniers mois qui précèdent et amorcent la victoire, la guerre est donc redevenue « de mouvement ». Mais les combats sont âpres et notamment ceux de la reprise de Saint-Quentin, face à la ligne Hindenburg sur laquelle se sont retranchés les Allemands. Parmi ces combats, ceux de Savy-Dallon au cours desquels le soldat Martalin trouve la mort, peut-être devant des positions fortes comme « la carrière », montrent que le recul allemand ne se fait pas sans résistance et que l'offensive finale n'est pas sans perte.

Ils sont morts sur le front oriental

Les soldats guadeloupéens sont particulièrement concernés par les combats du front oriental, dit « front secondaire » ou encore « front périphérique ». Du fait de

leur origine ultramarine, ils sont plus souvent incorporés dans les régiments d'infanterie coloniale, anciennement nommées « infanteries de la marine ». Il s'agit d'unités spécifiques, appartenant à l'armée de terre française, mais destinées surtout à mener les expéditions outremer. Ainsi, ces corps d'expédition sont plus touchés que les autres par l'envoi sur le front d'Orient, pour lequel ils embarquent à Toulon. Les soldats guadeloupéens concernés partent ainsi combattre les troupes ottomanes (actuelle Turquie). Ils participent d'abord à la célèbre bataille des Dardanelles, débarquant en 1915 à Gallipoli aux côtés des troupes britanniques, composées surtout de soldats australiens et néo-zélandais (Australian and New Zealand Army Corps, ANZAC). Les soldats y vivent un véritable enfer, en raison de la chaleur, du manque d'eau et de nourriture, des conditions sanitaires déplorables et de la dysenterie. Cette opération est un cuisant échec pour les Alliés : ils ont perdu 200 000 soldats ; les troupes sont évacuées. Elle marque pour longtemps les mémoires : en Australie, en Nouvelle-Zélande, dans de nombreuses îles du Pacifique, l'ANZAC day est commémoré avec ferveur tous les ans.

Au sein de l'armée d'Orient, les Guadeloupéens participent ensuite aux combats contre les Bulgares, les Allemands et les Austro-hongrois à la bataille de Salonique en 1915 et 1916. Ainsi, parmi les 14 soldats figurant sur le monument aux morts de Baie-Mahault, ils sont 6 à avoir combattu sur le front oriental. Magloire Jason est blessé lors des combats à Kénali (actuelle Macédoine) le 14 novembre 1916 et meurt de ces blessures. Des Guadeloupéens ont même combattu sur les deux fronts : Pierre Leunuque participe à la bataille de la Somme avant d'être envoyé en Orient. Ce sont les combats de cette Armée d'Orient qui ont le plus fortement marqué la mémoire guadeloupéenne.

Ils sont morts des suites de leurs blessures

Ligne de feu

Dès le début du conflit, les progrès de l'artillerie et l'emploi de nouvelles armes, comme les gaz, causent des blessures dont la gravité surprend les services de secours.

Fin 1914, la stabilisation des fronts permet d'installer des lignes d'évacuation afin de mieux prendre en charge les blessés. Quatre soldats de Baie-Mahault, blessés au combat, ont ainsi été secourus par leurs camarades et évacués vers les structures de soin avant de décéder.

Poste de secours, à proximité des zones de combat

Les blessés reçoivent des soins sommaires avant d'être évacués. Le 15 juillet 1918, Césarion Sylvestre est intoxiqué au gaz moutarde dans la Marne et décède le même jour dans un poste de secours.

Groupement d'ambulances, à quelques kilomètres du front

Installés dans des centres de soin temporaires, des chirurgiens trient les blessés et les cas les plus graves sont opérés sur place. Maxime Andréze, blessé à Kénali (dans les Balkans), décède dans un poste d'ambulance le 16 octobre 1916, deux jours après avoir été évacué.

Trains sanitaires

Après un second tri, dans des hôpitaux d'évacuation, les trains sanitaires emmènent les blessés vers l'arrière. Des arrêts réguliers permettent de vérifier les pansements. Des navires assurent un rôle similaire depuis le front oriental.

Hôpitaux de l'intérieur

Il s'agit d'hôpitaux déjà existants ou de bâtiments réquisitionnés (hôpitaux auxiliaires) pour s'occuper des blessés sur une plus longue durée. Rodolphe Bizet, blessé « en se portant bravement à l'assaut des tranchées ennemies », décède ainsi huit jours plus tard, le 9 juillet 1916, dans un hôpital installé dans l'abbaye de Royaumont (près de Paris). Blessé à Kénali, Magloire Jason est évacué par bateau jusqu'à Toulon où il est hospitalisé dans une école de maristes. Plus d'un mois après avoir été évacué, il succombe la veille de Noël 1916.

Ils sont morts de maladie

Sur les 14 soldats du monument de Baie-Mahault, 7 sont morts de maladie. C'est l'une des spécificités des soldats guadeloupéens : la proportion de décès dus aux maladies est supérieure à celle des soldats de métropole (11 %). Cela est souvent lié aux rigueurs du climat européen : les soldats antillo-guyanais ne sont pas suffisamment préparés au froid et sont donc plus touchés que les autres par les maux qu'il entraîne, notamment les maladies respiratoires. Ainsi, François Vaugelas est « évacué malade » à quatre reprises (gelure des pieds, bronchite), soigné puis renvoyé au front. Il succombe de maladie en 1917. Pourtant, dès 1913, s'était amorcée une réflexion sur les difficultés d'adaptation des soldats antillo-guyanais au climat métropolitain : l'armée avait alors mis en place pour eux le casernement d'hiver dans le Sud de la France ou dans les colonies d'Afrique du Nord.



La mairie de Petit-Canal dans les années 1970.



Le monument aux morts après son installation, photo adressée par A. Bariosco à É.A. Leroy. Collection famille Leroy.

Le monument aux morts de Petit-Canal, une œuvre réaliste

UNE ARCHITECTURE MODERNISTE POUR UNE SCULPTURE RÉALISTE

Le monument aux morts de la commune de Petit-Canal est, en l'état actuel des recherches, partiellement documenté. La date même de son inauguration reste à préciser. Le contrat a dû être signé avant le départ du sculpteur de la Guadeloupe en mai 1936. L'œuvre a été réalisée dans l'atelier de Saint-Amand-Montrond et a été livrée au début de l'année 1937. C'est Antoine Bariosco, sculpteur et décorateur avec lequel Leroy avait collaboré à plusieurs reprises en Guadeloupe, qui a été chargé de l'installer. La communication à distance a sans doute été une difficulté dans les relations entre le sculpteur et le maître d'ouvrage.

Le monument, qui n'a pas été déplacé depuis son installation, bénéficie de la pente naturelle du terrain qui crée un effet de perspective depuis la rue de l'Église. L'aménagement actuel est contemporain des travaux d'agrandissement de la mairie conduits par l'architecte Michel Corbin entre 1986 et 1988. Auparavant, une rue séparait la mairie du monument.

Les lignes simples et géométriques des parties architecturées, ainsi que le lettrage des inscriptions, sont bien dans l'esprit de l'architecture moderniste qu'Ali Tur a diffusée en Guadeloupe dans les années 1930. Plusieurs marchés ont été passés entre la commune de Petit-Canal et l'architecte entre 1931 et 1933 : la reconstruction de la mairie, la réfection et le réaménagement de l'église, du clocher et de la sacristie, l'agrandissement de l'école de Bazin et la construction de l'école de Sainte-Geneviève. Rien n'atteste que le monument aux morts, construit postérieurement, soit du à l'agence d'Ali Tur, bien que les parties maçonnées aient été réalisées par l'entreprise Diligenti, avec laquelle Ali Tur a collaboré très souvent (sur ses chantiers de Basse-Terre et de Petit-Bourg notamment). Les plans du monument ont peut-être été dessinés comme à Baie-Mahault par Edmond Mercier, ami de Leroy et collaborateur de Tur. Les deux monuments présentent d'ailleurs une composition assez similaire : schématiquement, une



1. Détail de la statue, novembre 2016. La statue a été repeinte.
Photo DAC Guadeloupe.

2. Émile Popineau, monument aux morts de Saint-Saturnin (cher), inauguré le 1er novembre 1922. Photo Robert Malnoury pour Région Centre-Val de Loire, Inventaire général.

3. Détail du visage de la statue peint en noir, début 2016.
Photo L. Lavall pour DAC Guadeloupe.

plate-forme précédée de quelques marches, une grande stèle découpée en degrés portant des inscriptions commémoratives, devant laquelle se dresse une statue de soldat en pied. À Petit-Canal toutefois, le plan est plus centré et deux fois moins large (4,70 m de large), l'effet plus pyramidal. Dans sa partie la plus haute, la stèle s'élève à 4,40 m et le soldat, plus grand que nature, mesure près de 2 m.

Le poilu de Petit-Canal est représenté dans l'attitude du soldat au repos, jambes écartées profondément ancrées dans le sol, en appui sur son fusil, le regard porté au loin. Tous les éléments de l'équipement sont restitués fidèlement. Le soldat porte l'uniforme réglementaire : capote en laine, casque Adrian, havresac, bandes molletières et fusil Lebel. Le style est très réaliste et le sculpteur a rendu avec beaucoup d'habileté l'expression de la vigueur et de la détermination.

Cette œuvre, classique dans sa typologie, est très inspirée par la statuaire mémorielle fabriquée en série. Mais elle révèle également l'influence d'Émile Popineau, sculpteur Saint-Amadois contemporain de Leroy et dont celui-ci se disait l'élève. Popineau est l'auteur de cinq monuments aux morts dans son département natal du Cher, réalisés entre 1922 et 1923. Leroy les a probablement observé attentivement et la ressemblance entre le poilu de Petit-Canal et celui de Popineau à Saint-Saturnin (Cher) est frappante.

Un Poilu Blanc : René Cotard

Le seul élément, discret, qui permet de situer ce poilu dans le contexte ultra-marin est la présence sur son casque et ses pattes de collet de l'ancre de marine, signe distinctif des troupes d'infanterie coloniale auxquelles beaucoup de soldats guadeloupéens ont appartenu. Jusque récemment, les carnations du poilu étaient peintes en noir pour évoquer plus directement un soldat guadeloupéen.

On peut s'étonner et regretter qu'Émile André Leroy n'ait pas renouvelé pour Petit-Canal le choix de représenter un soldat Noir, comme il l'avait fait à Baie-Mahault. Il est cependant possible que s'il en avait eu la volonté, il n'ait pas trouvé de modèle à Saint-Amand-Montrond. Par conséquent, c'est l'un de ses proches, le sculpteur René Cotard, qui incarne le poilu canalien.

Émile André Leroy et René Cotard se sont rencontrés à l'école des Beaux-Arts à Paris, où ils ont partagé en 1923 et 1924 l'enseignement de Jean Boucher. Les



1. René Cotard posant à Saint-Amand Montrond dans l'atelier, à côté de la sculpture en terre achevée. Collection Famille Leroy.
2. René Cotard avec un groupe de soldats et le personnel d'un hôpital militaire en 1918. Collection famille Leroy.
3. Maquette en plâtre et modèle d'exécution en terre. Collection Famille Leroy.
4. Trois maquettes en terre pour le poilu de Petit-Canal photographiées dans l'atelier de Saint-Amand-Montrond. Au centre, le projet finalement retenu. Collection Famille Leroy.

deux sculpteurs ont suivi ensuite des voies différentes. Au contraire de Leroy qui était un « modeler », Cotard était un « tailleur », qui a mis son talent au service d'autres artistes, en particulier Leroy et n'a pas exposé d'œuvres en son nom propre.

Le poilu de Petit-Canal offre un portrait très fidèle de René Cotard, reconnaissable sur toutes les photos à ses cheveux très bruns, sa fine moustache et ses yeux rieurs.

Un cliché, pris dans l'atelier que Leroy avait aménagé dans la fabrique de biscuits paternelle, le montre posant pour une photo-souvenir à côté du modèle achevé en terre. Entre l'homme et la sculpture la pose est la même, à l'exception du regard de Cotard tourné vers l'objectif. Sur cette photographie, il semble triste et perdu dans ses pensées. L'ancien soldat de la Grande Guerre se remémore sans doute les moments de tragédie, de souffrance et de camaraderie qu'il a vécus. Sur son pantalon de travail, il porte une capote élimée qui pourrait avoir été la sienne. On peut imaginer son émotion d'avoir ainsi incarné la figure du poilu, qui plus est pour rendre hommage à de jeunes hommes morts à des milliers de kilomètres de leur île natale.

L'exécution de la statue, de la terre au bronze

Grâce aux archives de la famille Leroy, il est possible de retracer les conditions de réalisation de la sculpture du

poilu de Petit-Canal. L'artiste a conçu au moins quatre projets, connus par des photographies et les moulages en plâtre. On observe sur chacun de légères variations dans la pose et l'équipement du soldat. Ils ont été soumis au maître d'ouvrage, soit directement par l'envoi des moulages eux-mêmes (mais il n'y a aucune trace d'une telle expédition), soit indirectement par l'envoi de photographies.

Le projet retenu a fait l'objet d'une maquette définitive en terre de taille réduite, dont a été tiré un moulage en plâtre. Les points visibles en surface correspondent aux points de repères utilisés pour agrandir ce modèle à l'aide probablement d'une croix de mise au point.

Une photographie montre la petite maquette en plâtre à côté de la sculpture en terre à sa taille définitive sous le même angle de vue. Pour éviter l'affaissement de l'argile, le sculpteur a disposé une armature interne soutenue à l'arrière par une potence. On remarque que le fusil n'a pas été réalisé en terre mais, pour plus de facilité, sculpté dans le bois. Il est absent de la petite maquette en plâtre. Une empreinte formée de plusieurs morceaux (moule à bon creux) a permis d'obtenir un moulage en plâtre du modèle en terre. Ce dernier a été adressé à la fonderie G. Pannini, chez laquelle Leroy faisait réaliser toutes ses bronzes à la cire perdue.

MINISTÈRE DES PENSIONS. LIVRE D'OR. Loi du 25 Octobre 1919.

COMMUNE DE *Petit Canal* DÉPARTEMENT DE *Guadeloupe*

NOM ET PRÉNOMS	DATE DE SAUVEGARDE	RÉGIMENT ET GRADÉ	DATE DE SAUVEGARDE
<i>Marsel</i>	<i>17 Mars 1917</i>	<i>101^e Rég. d'Infanterie</i>	<i>17 Mars 1917</i>
<i>Margot</i>	<i>17 Mars 1917</i>	<i>101^e Rég. d'Infanterie</i>	<i>17 Mars 1917</i>
<i>Mitel</i>	<i>17 Mars 1917</i>	<i>101^e Rég. d'Infanterie</i>	<i>17 Mars 1917</i>
<i>M. L. Suffron</i>	<i>17 Mars 1917</i>	<i>101^e Rég. d'Infanterie</i>	<i>17 Mars 1917</i>
<i>Murthe</i>	<i>17 Mars 1917</i>	<i>101^e Rég. d'Infanterie</i>	<i>17 Mars 1917</i>

Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *AME DIEN*

Prénoms *Amédée*

Grade *Soldat*

Corps *51^e Rég. d'Infanterie*

N^o *1178* au Corps. — Cl. *1917*

Matricule. *1178* au Recrutement *Guadeloupe*

Mort pour la France le *24 Avril 1917*

à *Leipziger 11^e (Belgique) 87^e Div.*

Genre de mort *Maladie contractée en service*

Né le *10 Février 1891*

à *Petit Canal* Département *Guadeloupe*

Arr^o municipal (p^o Paris et Lyon), à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le *1^{er} Mars 1922*

par le Tribunal de *P. C.*

acte ou jugement transcrit le *1^{er} Mars 1922*

à *Mairie au Petit Canal (Guadeloupe)*

N^o du registre d'état civil *534-788-1921. [20434]*

Voir au dos.

Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *Pérafide*

Prénoms *Edouard*

Grade *2^e Classe*

Corps *9^{me} Régiment de Marche d'Afrique*

N^o *15526* au Corps. — Cl. *1916*

Matricule. *2379* au Recrutement *Fort de France*

Mort pour la France le *22 mai 1917*

à *Les Bardsnelles à l'est d'Ypres*

Genre de mort *Tués à l'ennemi Belgique*

Né le *14 mai 1893*

à *Petit Canal* Département *Guadeloupe*

Arr^o municipal (p^o Paris et Lyon), à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le *1^{er} Mars 1922*

par le Tribunal de *P. C.*

acte ou jugement transcrit le *1^{er} Mars 1922*

à *Mairie au Petit Canal (Guadeloupe)*

N^o du registre d'état civil *534-788-1921. [20434]*

MINISTÈRE DES PENSIONS. LIVRE D'OR. Loi du 25 Octobre 1919.

COMMUNE DE *Petit Canal* DÉPARTEMENT DE *Guadeloupe*

NOM ET PRÉNOMS	DATE DE SAUVEGARDE	RÉGIMENT ET GRADÉ	DATE DE SAUVEGARDE
<i>Amédien</i>	<i>17 Mars 1917</i>	<i>51^e Rég. d'Infanterie</i>	<i>17 Mars 1917</i>
<i>Marcinien</i>	<i>17 Mars 1917</i>	<i>51^e Rég. d'Infanterie</i>	<i>17 Mars 1917</i>
<i>Augustin</i>	<i>17 Mars 1917</i>	<i>51^e Rég. d'Infanterie</i>	<i>17 Mars 1917</i>
<i>Joseph Roguete</i>	<i>17 Mars 1917</i>	<i>51^e Rég. d'Infanterie</i>	<i>17 Mars 1917</i>

Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *DAUFOR*

Prénoms *Berthelette*

Grade *2^e Classe*

Corps *52^e Régiment d'Infanterie Coloniale*

N^o *3071495* au Corps. — Cl. *1914*

Matricule. *1495* au Recrutement *Fort de France*

Mort pour la France le *17 Octobre 1917*

à *Verden (Allemagne)*

Genre de mort *Tués à l'ennemi*

Né le *6 Mars 1894*

à *Petit Canal* Département *de la Guadeloupe*

Arr^o municipal (p^o Paris et Lyon), à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le *2 Janvier 1922*

par le Tribunal de *Pointe à Pitre*

acte ou jugement transcrit le *2 Mars 1922*

à *Petit Canal (Guadeloupe)*

N^o du registre d'état civil *101-708-1922. [20434]*

Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *MILL-SUFFRON*

Prénoms *Augustin*

Grade *Soldat*

Corps *1^{er} Rég. d'Afrique*

N^o *1527* au Corps. — Cl. *1912*

Matricule. *297* au Recrutement *Guadeloupe*

Mort pour la France le *12 Juillet 1917*

à *Les Bardsnelles (Belgique)*

Genre de mort *Tués à l'ennemi*

Né le *18 Mai 1892*

à *Petit Canal* Département *Guadeloupe*

Arr^o municipal (p^o Paris et Lyon), à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le *26 Novembre 1921*

par le Tribunal de *Pointe à Pitre*

acte ou jugement transcrit le *27 Décembre 1921*

à *Petit Canal (Guadeloupe)*

N^o du registre d'état civil *55-708-1927. [20434]*

COMMENT SONT MORTS CEUX DE PETIT-CANAL ?

Le monument de Petit-Canal présente une liste de vingt-deux noms de soldats «morts pour la France». Cette mention est accordée par la loi du 3 décembre 1915 aux militaires tués lors des combats, décédés des suites de leurs blessures, ou encore des suites de maladies contractées en service. Les livres d'or tenus par les communes après la guerre sont parfois incomplets. Les recherches ont ainsi permis d'identifier cinq soldats de Petit-Canal dont les noms vont être ajoutés sur le monument. Certaines familles sont particulièrement touchées et ont perdu plusieurs de leurs membres, comme les Cabet et les Cologer.

Ils sont morts sur le front occidental

Plusieurs soldats Canaliens sont tués au cours d'assauts menés sur le front principal de la guerre dans le nord de la France. Ainsi, Justin Mayéko, âgé de 24 ans, est tué le 30 septembre 1917 à Vassognes dans l'Aisne. Ce petit village du Chemin des Dames est une zone de stationnement majeure des soldats français, dans laquelle on trouve même un «village nègre» et un funiculaire qui permet d'acheminer le matériel vers les premières lignes du plateau. La zone est intensément bombardée par les Allemands à partir de juillet 1917 et le village est entièrement détruit.

Ils sont morts de maladies

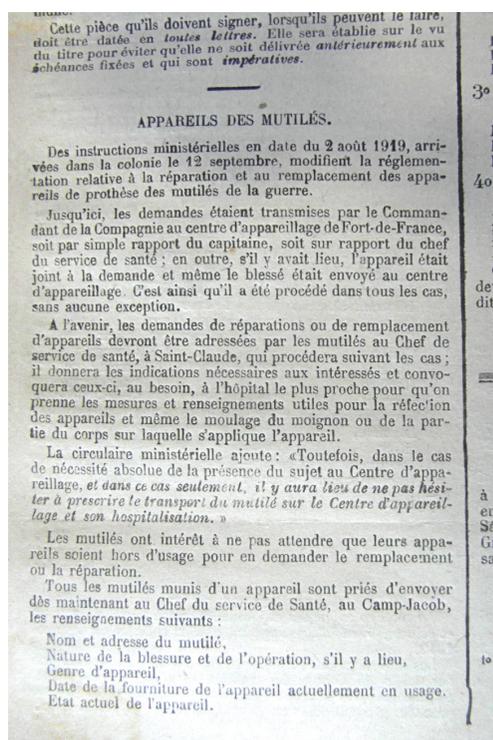
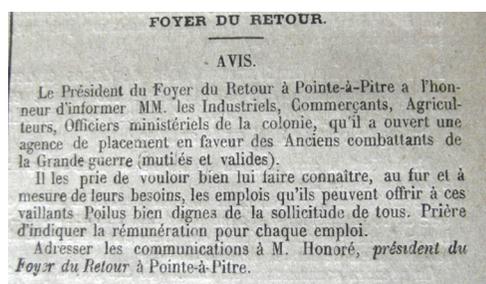
Parmi les soldats du monument, plusieurs sont morts de maladie. C'est l'une des spécificités des soldats guadeloupéens : la proportion de décès dus aux maladies est supérieure à celle des soldats de métropole. Cela est souvent lié aux rigueurs du climat. Pourtant, dès 1913, s'est amorcée une réflexion sur la prétendue inadaptation des soldats antillais au climat métropolitain : l'armée met alors en place l'hivernage dans le Sud de la France ou en Afrique du Nord. Grégoire Monter a ainsi succombé le 28 août 1915 à l'âge de 24 ans à l'hôpital complémentaire de Bordeaux, des suites d'une rougeole, d'une bronchite et d'une pneumonie. Joseph Augustin est mort le 24 juillet 1918 à 31 ans à l'hôpital complémentaire de Toulon, d'une congestion pulmonaire. Il avait 31 ans. Fénelon Marcé est décédé le 12 mars 1915 à l'âge de 20 ans à l'hôpital St Maur de Toulon d'une fièvre typhoïde.

Ils sont morts sur le front oriental

Les soldats guadeloupéens sont particulièrement concernés par les combats du front oriental, dit «secondaire», car ils sont souvent incorporés dans les régiments d'infanterie coloniale. Ces corps d'expéditionnaires embarquent à Toulon pour partir combattre les Ottomans aux Dardanelles, puis les Bulgares à la bataille de Salonique. Ce sont les combats de cette Armée d'Orient qui ont le plus marqué la mémoire guadeloupéenne. Théodore Péréfide est tué à l'ennemi le 2 mai 1915 d'une balle à la tête, alors qu'il se portait à l'assaut à Seddul Bahr (actuelle Turquie). Il avait 22 ans. D'autres, comme Léonce Bardu, ont disparu au cours de cette même bataille, qui se déroule pendant l'expédition des Dardanelles, lors de laquelle les forces franco-britanniques débarquent dans la péninsule de Gallipoli.

LA GUERRE ET APRÈS ?

Dans la presse



Un grave problème social

Des compatriotes, par chaque paquebot, nous arrivent nombreux de France, retour des armées. Ce n'est pas sans fierté que nous salvons tous ces hommes forts et beaux, portant la croix de guerre, la médaille militaire ou la fourragère...

Mais il faut penser que, la guerre finie, les compatriotes qui rentrent chez eux devront se reclasser, reprendre leurs occupations d'avant-guerre, participer à la vie économique du pays. D'aucuns ont toute une vie à refaire car, la mobilisation les ayant brusquement enlevés de leurs foyers, ils ont perdu le fruit de quelques années de travail [...] Il ne suffit pas de glorifier leurs exploits [...] on devrait, dans notre colonie, mettre des concessions de terre à la disposition de ceux qui reviennent de la grande guerre [...] rien n'ayant été prévu, la plupart des démobilisés rentrent désorientés, ne sachant comment remployer leur activité.

Editorial de H. Adolphe Lara, Le Nouvelliste, 27 février 1919, Archives Départementales de la Guadeloupe, cote 2Mi 5R 10.

Journal officiel de la Guadeloupe, 1919, Archives Départementales de la Guadeloupe, cote 3K111

REMERCIEMENTS

Nos plus vifs remerciements vont aux enfants d'Émile André Leroy : Anne et son compagnon Dominique, Jean-Simon et Pierre. Ils nous ont fait confiance pour la réalisation de l'exposition et le prêt de leurs œuvres, nous ont accordé plusieurs entretiens et ont largement donné accès à leurs archives familiales. Nos remerciements s'adressent à Jean-Michel Knop, directeur des affaires culturelles de Guadeloupe, qui a permis la réalisation de ce projet, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de l'exposition. Pour les contributions et recherches historiques, Evelyne Bouclier, Olivier Broutin, Elisabeth Granet, Kévin Porcher, Stéphane Richemond ; pour les relectures, Patrick Léon, Matthieu Dussauge ; pour la réalisation de l'exposition, les équipes techniques et administratives des communes de Baie-Mahault et de Petit-Canal.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Ouvrages généraux

AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, BECKER, Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre, 1914-1918*, Bayard, Paris, 2004.

AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, BECKER, Annette, *La Grande Guerre : 1914-1918*, Gallimard, col. Découvertes Gallimard, Paris, 1998.

BEAUPRÉ, Nicolas, *La France en guerre, 1914-1918*, Belin, Paris, 2013.

BECKER, Annette, *Les monuments aux morts : patrimoine et mémoire de la Grande Guerre. Paris, Errance*, 1988.

KEEGAN, John, *La Première Guerre mondiale*, Tempus Perrin, Paris, 2005.

La guerre après la guerre. Images et construction des imaginaires de guerre dans l'Europe du XX^e siècle, collection *Histoire culturelle*, Paris, Éditions Nouveau Monde, 2010.

Ouvrages sur la Guadeloupe

BROUSSILLON, Ary, *La Guadeloupe dans la Première Guerre mondiale*. Gourbeyre, Les éditions Nestor, 2008.

DUMONT, Jacques, *L'Amère patrie, Histoire des Antilles françaises au XX^e siècle*, Fayard, Paris, 2010.

ERBS, Philippe, *Les Monuments aux morts de la guerre 1914-1918 de la Guadeloupe*. Mémoire de maîtrise d'histoire dirigé par Danielle Bégot, Université Antilles-Guyane, 2003. Archives départementales de la Guadeloupe, cote 22J6.

KACY, Franck, « Expression du patriotisme colonial à Marie-Galante en 1919, érection du premier monument aux morts de la Guadeloupe », in *Commémorer et dénoncer la guerre*. Actes du 136^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Perpignan, 2011.

LABORIE, Séverine, « Les monuments aux morts de la Guerre de 14-18 en Guadeloupe avant 1945 », *In Situ* [En ligne], 25 | 2014, mis en ligne le 16 janvier 2015. URL : <http://insitu.revues.org/11721> ; DOI : 10.4000/insitu.11721

Georges Rohner et la Guadeloupe, 1934-1936, Éditions Jasor, Pointe-à-Pitre, 2011.

La Caraïbe et la Première Guerre mondiale. Actes du colloque, Basse-Terre 19-20 mai 2014. *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, n°168, mai-août 2014.

Patrimoine de la Guadeloupe. Fondation Clément, HC Édition, Paris 2017

SOMMAIRE

Préface M. le Préfet de la Guadeloupe	5
Tableau des morts de Baie-Mahault	6
Préface Mme la maire de Baie-Mahault	7
Tableau des morts de Petit-Canal	8
Préface M. le maire de Petit-Canal	9
I. La Grande Guerre et les formes de sa commémoration en Guadeloupe	
La participation des Guadeloupéens à la guerre de 14-18 (S. Laborie)	11
Commémorer la guerre, entretenir la mémoire (S. Laborie)	15
II. Émile André Leroy	
Itinéraire d'un sculpteur (S. Richemond)	20
La Guadeloupe d'Émile André Leroy (S. Laborie)	25
Œuvres Guadeloupéennes (S. Laborie)	28
Les techniques d'Émile André Leroy (S. Laborie)	32
III. Le monument aux morts de Baie-Mahault	
Une œuvre novatrice (S. Laborie)	35
Comment sont morts ceux de Baie-Mahault ? (O. Broutin, E. Granet, K. Porcher)	39
IV. Le monument aux morts de Petit-Canal, une œuvre réaliste	
Une architecture moderniste pour une sculpture réaliste (S. Laborie)	41
Comment sont morts ceux de Petit-Canal ? (E. Bouclier)	44
La guerre et après ? (E. Bouclier)	45

Ouvrage publié par :

Direction des affaires culturelles
de la Guadeloupe

Directeur de publication :

Jean-Michel Knop,
directeur des affaires culturelles

Commissariat d'exposition :

Séverine Laborie

Auteurs des textes :

Séverine Laborie avec les contributions de
Evelyne Bouclier, Olivier Broutin,
Elisabeth Granet, Kévin Porcher,
Stéphane Richemond

Graphisme :

Daniel Dabriou

Impression :

L'Imprimerie, Goyave, 2018

LES MONUMENTS AUX MORTS D'EMILE ANDRE LEROY, UN PATRIOTISME ART DECO EN GUADELOUPE

Avec cette exposition, la Direction des affaires culturelles de Guadeloupe (DAC) a souhaité mettre en lumière le travail de recensement et de protection que ses services ont conduit sur le thème des monuments aux morts guadeloupéens. Distinguée par l'attribution du label « Centenaire » accordé aux projets les plus innovants et les plus structurants pour les territoires, elle marque un temps fort des célébrations du centenaire de la Première Guerre mondiale, en collaboration avec les communes de Baie-Mahault et de Petit-Canal.

Au croisement de plusieurs disciplines — l'histoire, l'histoire de l'art et l'histoire sociale —, le présent ouvrage vise à contextualiser la participation des Guadeloupéens à la Grande Guerre et à illustrer les formes de sa commémoration, mais également à mettre en avant la personnalité artistique d'Émile André Leroy dans la Guadeloupe des années 1930, alors en pleine reconstruction.

